

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.



Vol. IV.—No. 7.

MONTREAL, JEUDI, 13 FEVRIER, 1873.

ABONNEMENT, \$3.00.  
PAR NUMERO, 7 CENTIMS.

LORD DUFFERIN.

Frédéric Temple Blackwood, comte de Dufferin et baron Claneboye, est de très noble et très ancienne famille d'extraction écossaise. On trouve l'un de ses ancêtres à la cour de l'infortunée Marie Stuart. Mais il a considérablement augmenté l'illustration de sa famille.

Héritier du titre de baron Dufferin et Claneboye de la pairie d'Irlande, il est devenu par son mérite baron Claneboye de la pairie du Royaume-Uni, et a été honoré plus qu'aucun de ses prédécesseurs de la confiance royale.

Il naquit en Irlande, le vingt-et-un Juin, mil huit cent vingt-six, et reçut, dès son bas âge, les éléments de la meilleure éducation, de l'instruction la plus raffinée. Eton, Christ Church et Oxford le comptent parmi les hommes distingués qu'ils ont donnés à l'Angleterre.

Dès mil huit cent quarante-huit, alors qu'il n'était encore âgé que de vingt-deux ans, il fut fait, sous l'administration libérale, chambellan de la reine, et remplit ces fonctions presque sans interruption jusqu'en 1858.

Lors de la famine qui ravagea l'Irlande en 1847 il visita ce malheureux pays et publia, à son retour, le résultat de ses observations.

C'est vers la même époque qu'il visita les régions boréales de l'Islande et du Spitzberg. Il a fait le récit de son voyage dans un livre connu sous le nom de "Letters from High Latitudes." Ce livre jouit d'une bonne réputation dans le monde scientifique et littéraire; en France comme en Angleterre, on a loué les savantes observations et les agréments littéraires qu'il renferme.

A peine revenu des glaces du pôle Nord, il partait pour les régions que brûle le soleil, chargé d'une importante mission politique.

Il allait en qualité de commissaire anglais, faire une enquête sur les massacres des chrétiens de la Syrie. L'intelligence et la fermeté qu'il déploya dans cette mission lui valurent l'honneur d'être nommé Chevalier du Bain.

De 1864 à 1866, il remplit l'emploi de sous-secrétaire pour l'Inde, et en 1866 il entra dans le département de la Guerre en qualité de sous-secrétaire. En 1868, il fut fait chancelier du duché de Lancaster. L'année précédente, il avait présidé le congrès scientifique de Belfast. L'année dernière, il fut fortement question de le nommer au poste quasi-royal de gouverneur de l'Inde, comme successeur de l'infortuné Lord Mayo, dont la mort tragique a ému si profondément l'Angleterre.

De ce qui précède il faut conclure que Lord Dufferin n'est pas un homme ordinaire et que, soit comme administrateur, soit comme diplomate ou homme de science et de lettres, il jouit, dans la Grande-Bretagne, de la considération publique. Sa carrière a été remplie, déjà, par de nobles travaux, marqués par des succès honorables, et il n'y a pas de doute qu'il ne s'arrêtera pas en si beau chemin. C'est un homme destiné à faire sa marque dans tout ce qu'il fait et entreprend, à voir au-delà des horizons de tous les jours.

A une intelligence active et admirablement cultivée, à un esprit curieux et hardi, il joint un caractère ferme, entreprenant ambitieux, avide, de nobles distinctions, ami de tous les progrès, dévoué à son pays, capable de grandes choses. Les sentiments comme les pensées sont larges chez lui; l'étude, les voyages et l'observation ont considérablement développé ses qualités naturelles.

A le voir, d'ailleurs, à l'entendre surtout, il est facile de

reconnaître un homme qui ambitionne d'autres titres de noblesse que ceux de la naissance, qui aspire à quelque chose de plus honorable que le prestige de la position qu'il occupe.

Brun, de moyenne taille, la figure pâle, les traits accentués, le front développé, la physionomie sérieuse, même dans le sourire, l'attitude modeste dans la dignité, il a plutôt l'air d'un savant que d'un gouverneur, d'un penseur que d'un lord; ou bien il a l'air de l'un et de l'autre, si l'on veut.

Nous sommes certain qu'il se soucie fort peu des galons d'or qu'il porte dans les circonstances solennelles, et qu'à l'éclat des habits de cour il doit préférer les choses de l'esprit, la gloire des sciences et des lettres. Il est d'ailleurs fort aimable, gracieux et poli sans affectation, galant avec les dames, plein de prévenances pour tout le monde, confirmant, par tous ses actes, l'opinion de ceux qui disent qu'il n'y a personne qui soit plus gentilhomme qu'un gentilhomme irlandais.

Lord Dufferin n'est dans le pays que depuis six mois et, déjà, il est plus populaire que tous les gouverneurs qui l'ont précédé depuis Lord Elgin. On va à ses levers, à ses dîners, on lui donne des bals, on lui présente partout des adresses et on lit avec plaisir ses discours; les hommes louent son jugement et ses connaissances; les femmes vantent son amabilité, le peuple de Québec l'appelle Lord Dufresne. On remarque l'intérêt qu'il porte à tout ce qui est canadien; il achète les ouvrages de nos écrivains, il étudie l'histoire du pays, se fait renseigner sur ses besoins, ses sentiments et ses aspirations et semble déjà au fait de tout.

La nomination d'un pareil homme, venant après le traité de Washington, dans un temps où on agitait la question de nos relations avec l'Angleterre, on était porté à croire que notre nouveau gouverneur devait venir au milieu de nous avec une mission spéciale.

La conduite de Lord Dufferin, depuis qu'il est arrivé, les moyens qu'il a pris pour se rendre populaire ont naturellement donné de la force à cette opinion.

On avait d'abord pensé que cette mission spéciale, si elle existait, avait pour objet l'indépendance du pays, mais si on en juge par quelques remarques faites dernièrement par Lord Dufferin, ce serait le contraire. Il aurait parlé, dans un banquet qui lui a été donné par un des principaux clubs de Montréal, de la nécessité d'unir plus étroitement que jamais les différentes parties de l'empire britannique. Dans son discours, en réponse à l'adresse de la Chambre de Commerce de Montréal, il a exprimé un peu vaguement la même idée.

Il est possible que l'Angleterre, convaincue plus que jamais, depuis le traité de Washington, que les Canadiens ne sont pas prêts à accepter l'indépendance, ait recours à cette fédération pour satisfaire les colonies, tout en conservant l'intégrité de l'empire britannique.

Il y a des hommes, en Canada, qui ne veulent ni de l'indépendance ni de l'annexion, mais qui cependant croient à la nécessité d'un changement dans nos relations politiques avec l'Angleterre. Ils trouvent injuste et funeste que notre politique soit inspirée ou influencée par des hommes qui ne peuvent, à mille lieues de distance, avoir une idée juste des besoins et des sentiments du pays.

Si l'on en croit les apparences, M. Blake serait le chef de cette école et Lord Dufferin serait venu ici pour faire triompher la nouvelle idée.

Ce n'est pas le temps de discuter une pareille question, et nous admettons que c'est une idée, une entreprise capable de tenter des hommes comme Lord Dufferin et M. Blake, mais nous croyons que leur talent et leur popularité suffiront difficilement à cette tâche immense. Si déjà on peut assez difficilement empêcher le Bas-Canada de se prononcer pour l'indépendance immédiate, nous ne voyons pas comment on pourra la changer au point de lui faire accepter une union plus intime avec l'Angleterre.

Mais, encore une fois, ce n'est pas le temps de discuter une pareille question; contentons-nous de dire, pour le moment, que Lord Dufferin est un aimable et remarquable gouverneur.

L. O. DAVID.

LADY DUFFERIN.

Lord Dufferin a épousé, le 23 Octobre 1862, Harriet, fille de Archibald Hamilton, de Killyleagh Castle, et petite-fille de Hamilton Rowan. C'est une femme d'une figure aimable et jolie, digne par son intelligence et son caractère d'être l'épouse de Lord Dufferin.

Leurs Excellences ont déjà une famille de quatre enfants, dont deux garçons et deux filles.

L'EDUCATION EN ANGLETERRE.

L'éducation en est rendue à un point qui sollicite la plus vive attention de tous ceux qui sont à la tête des nations et qui, de quelque manière que ce soit, sont chargés de leur faire atteindre le but fixé par la Providence.

Mais quelle doit être cette éducation et dans quelle limite doit-elle être renfermée? On n'a qu'à jeter un coup d'œil dans l'histoire et la réponse viendra d'elle-même. Hors de l'instruction religieuse, les nations sont comme des aveugles et tôt ou tard elles tombent dans l'abîme. Sans l'éducation religieuse on ne fait que des demi-savants, sans principe et sans moralité. Voyez le dix-huitième siècle si vanté; jamais la France, avec son cortège de philosophes impies et leur sot cortège d'admirateurs n'avait atteint en apparence à une ère aussi brillante sous le rapport intellectuel; mais cette science avait fait fi de Dieu, et ce siècle finit dans les horreurs de la révolution, dans le sang, la boue, les infamies et les bassesses de toutes sortes.

Le dix-neuvième siècle, né du dix-huitième et de la révolution française, peut être plus brillant à la surface que son digne frère, mais il n'est pas meilleur, parce que la croyance en Dieu n'a pas présidé à sa naissance et à son développement. Commençons par la France; il est à peine nécessaire d'insister là-dessus: l'éducation impie l'a conduite à des catastrophes qui ont fait frémir les nations et bouleversé l'Europe. Toujours il en a été ainsi: toutes les fois que les peuples n'ont pas voulu suivre, dans l'enseignement, la grande et sainte voix qui depuis dix-neuf siècles distribue la vérité aux quatre coins du monde, Dieu a envoyé le message de ses colères contre ces peuples et toujours le châtiment a été terrible.

L'Angleterre elle-même, quoique protestante, reconnaît combien la mauvaise éducation, l'éducation sans religion est dangereuse.

Quelques jours avant les vacances de Noël, les premiers hommes d'état de l'Angleterre, entre autres M. Gladstone ont proclamé hautement dans plusieurs collèges combien est proche de l'abîme une nation qui, dans l'enseignement, exclut l'idée religieuse.

Le discours de M. Gladstone, prononcé devant le collège de Liverpool, est particulièrement remarquable et s'inspire entièrement de cette idée. L'illustre homme d'état, dès le com-

mencement de son discours se demande quand un collègue remplit ses devoirs envers la société, et il répond immédiatement que l'enseignement sans religion est la pire nourriture qu'on puisse offrir à un pays.

M. Gladstone craint beaucoup que ça ne soit le cas pour l'Angleterre. Il déplore en termes éloquents le scepticisme immoral qui a envahi presque toutes les classes de la société et qui est de nature à conduire à tous les excès. Nous ne sommes plus religieux comme autrefois, nous avons perdu notre manière de vivre jadis si simple et si frugale, et à quoi cela est-il dû? Evidemment à la mauvaise direction de l'éducation. L'incrédulité nous déborde, la soif des jouissances matérielles nous envahit et la peste corrosive de la paresse, conséquence de tout cela, prépare à l'Angleterre, si elle n'y remédie promptement, des malheurs incalculables. Instruisons-nous tant que nous pourrons, mais soyons un peuple religieux et nous serons un peuple fort.

Malheureusement la nation ne s'occupe qu'à faire de l'argent et à jouir, et c'est là le malheur. Amassons de l'argent, soit; augmentons notre bien-être, soit encore; mais ne négligeons pas la culture de notre esprit et de notre cœur; sans un agencement bien ordonné entre ces deux choses, pas de salut possible, toute société court à sa perte. "Pour vous," dit-il, en terminant, "jeunes élèves qui m'écoutez, sachez que jusqu'au tombeau, vous avez à soutenir un combat de vie et de mort contre le doute. Mais soyez fermes et vigilants et vous remporterez la victoire." Belles paroles, n'est-ce pas, et que l'on croirait tombées de la bouche d'un prêtre catholique. Il y a encore de belles choses dans ce discours, entr'autres un éloge du Moyen-Age où, dit-il, on était plus instruits et meilleurs, avec beaucoup moins de prétentions, et où la manière de vivre et de se conduire était admirable. M. Gladstone stigmatise aussi en termes énergiques le livre du Dr. Strauss—ce livre est, comme celui de Renan, la négation de la divinité de Jésus-Christ—cet ouvrage, dit-il, qui ne nous fait marcher que dans les champs dévastés du doute, etc.

Il va sans dire, que pour nous, catholiques, tout, dans ce discours, n'est pas d'une rigoureuse orthodoxie, bien au contraire; il y a par exemple, un éloge de la libre-pensée et du protestantisme que nous sommes heureux, avec Rome, de réprover entièrement. Il est vrai qu'un orateur protestant ne pouvait parler autrement que ne l'a fait M. Gladstone. Mais ce monsieur n'en a pas moins proclamé cette grande vérité: que sans la pratique du christianisme, les peuples tombent dans les plus grands écarts et qu'une nation sans autel est une nation perdue.

J. A. CHAMPAGNE.

## UN DOUBLE RÊVE.

### 5<sup>ME</sup> ARTICLE.

En Canada, je voyais de rares travailleurs, le fusil d'une main, la pioche de l'autre, s'aventurer dans les champs autour des villes et là se protégeant les uns les autres, vaquer aux travaux d'ensemencement ou de la récolte. La colonie épuisée, affaiblie par les attaques répétées des Indiens et des colons anglais, traversait de bien mauvais jours, lorsque le fondateur du Séminaire de Montréal, M. De Queyus, accompagné de plusieurs Sulpiciens débarquant à Québec ranime l'espoir de chacun.

Un immense concours de peuple, des rues entières aux maisons tendues de draperies funèbres, une escorte sans fin composée de tous les corps de l'état, des régiments nombreux, fantassins, cavaliers, les corporations avec leurs bannières, une foule recueillie, tous portant des emblèmes de deuil, défile silencieusement devant moi, à travers les rues de Londres et se dirige vers l'abbaye de Westminster, où l'on dépose en grande pompe, un cercueil dans la chapelle d'Henri VII, m'annoncent les funérailles du Protecteur, Olivier Cromwell. La révolution d'Angleterre, sous le despotisme de son chef, et au milieu d'une paix intérieure apparente, usant au pouvoir tous les partis, n'avait pu rien établir. Clarendon, Colepepper, lord Capell, lord Falkland, monarchistes, mais partisans d'une sage réforme, avaient échoué. Hampden, Holles, chefs du parti de la réforme politique, étaient demeurés impuissants. Ceux désireux d'un changement social, presbytériens, politiques et républicains, Ludlow, Harrington, Milton, Ireton, Cromwell, Lambert, partisans de l'égalité et du suffrage universel, avait encore moins réussi que leurs adversaires.

Aussi, l'événement de la rentrée de Charles II, ramené par le général Monk, l'ex-commandant des troupes parlementaires, fut-il accueilli par une population enthousiaste. Londres fut en liesse, et c'est à peine si l'on se souvient que Richard Cromwell, le fils du Protecteur et son successeur, venait d'abdiquer à la nouvelle de l'approche de Charles II.

Cette restauration des Stuarts coïncidait en 1659, avec l'entrevue célèbre qui eut lieu entre Mazarin, ministre de Louis XIV et Louis de Haro, ambassadeur de Philippe IV d'Espagne, sur une petite île de la Bidassoa, l'île des Faisans, je vis se signer les clauses de la Paix des Pyrénées, laquelle, outre le mariage de Louis XIV qu'elle arrêta avec l'Infante Marie Thérèse, union que Racine célébra par une ode, sa première pièce de poésie, *La Nymphe de la Seine*, agrandissait le royaume de deux provinces, l'Artois, le Roussillon, et donnait à la France plusieurs places importantes sur la frontière des Pays-Bas.

La même année, des salves d'artillerie réveillaient un matin les habitants de Québec, et les embarcations de navires arrivés

dans la nuit, mettaient à terre un prélat, Mgr. Laval, un gouverneur, M. d'Argenson, plus quatre cents soldats, secours inattendu, mais vivement apprécié.

Tandis que Charles II effectuait une entrée brillante à Londres, où avait lieu son couronnement; que Mazarin espérait, que Colbert remplaçait Fouquet, que Pellisson, Lafontaine, Mme de Sévigné intercédèrent éloquemment en faveur du ministre disgracié, les invasions, les attaques indiennes se multipliaient dans la colonie. Les habitants de Québec, des Trois-Rivières, de Montréal n'osaient s'éloigner des habitations.

Un épisode héroïque me signala cette époque troublée. C'était sur le haut de la rivière Ottawa, dans un fort, construit de pieux entrelacés. Là, dix-huit colons, sous le commandement du capitaine Dollard, résistèrent durant huit jours à un parti d'Iroquois qui avaient conçu le projet d'envahir le Canada. Après avoir vu tomber tous ses compagnons, le capitaine Dollard, couvert de blessures se défendit seul durant quelques heures encore, puis tomba criblé de flèches. Les Indiens étonnés de tant de courage, et craignant d'avoir à combattre d'aussi redoutables ennemis, renoncèrent à leur projet d'invasion. C'est ainsi que la défense de Dollard et de ses compagnons sauva la colonie, alors très-affaiblie et fort découragée.

En ce temps-là, 1680, Charles II. reprenait les malheureux errements de la politique de son père, et les conflits continuaient entre l'autorité royale d'une part, et le Parlement de l'autre. La société Royale de Londres se fondait; Locke publiait les principes d'une philosophie sensualiste; Burnet faisait paraître l'*Histoire de la rébellion*; Leibnitz, en Allemagne, mettait au jour son fameux système des *Monad's*, expliquant la psychologie par l'harmonie pré-établie; et Wollaston, le moraliste, écrivait le *Tableau de la Religion Naturelle*.

En France, Louis XIV commençait la construction de ce magnifique palais de Versailles, qui devait coûter plus d'un milliard; Molière donnait sa première pièce, *L'École des Maris*; Girardon sculptait *Apollon chez Thélus*; *Pluton enlevant Proserpine*; Boileau éditait ses *Satires*; Colbert, réorganisait les finances, la marine et l'administration coloniale; Mlle De La Vallière devenait puissante, et Condé, Montausier, Ménage, Chapelain, Boileau, Bachaumont, Sir Calprenède, l'abbé Cotin, la duchesse De Longueville, la marquise De Lafayette, Mme De Sévigné, Mme Deshoulières: prince du sang, précepteur du Dauphin, poètes, écrivains, grands seigneurs, tout ce monde aimable et charmant, arbitre du goût et de l'élégance, rendait ses arrêts à l'*Hôtel de Rambouillet*, alors dans tout l'éclat de la faveur et de la vogue.

Un jour de l'année 1662, un navire jeta l'ancre dans le port de Québec et un nouveau gouverneur, M. d'Avangour vint remplacer M. D'Argenson. Les difficultés entre les autorités religieuses et civiles étaient les causes de ces fréquents changements de gouverneur. Ces derniers appuyaient la puissante Compagnie des Cent Associés qui vendait des spiritueux aux Indiens pour mieux favoriser son commerce, pendant que les missionnaires protestaient contre cette tolérance coupable. Telle fut l'origine et la nature de ces dissentiments, dont la durée et l'aigreur compromirent la marche et les progrès de la Nouvelle-France.

Au milieu d'un campement indien qu'un tableau me représentait, j'aperçus mêlés aux guerriers de la tribu, accroupis près des feux, des hommes bizarrement vêtus, mais, qu'à leurs traits, on reconnaissait pour des européens. C'étaient des *Coueurs des bois*: sortes de colons réfractaires qui, tentés par le charme de la vie insoucieuse et libre, avaient échangé les mœurs régulières de la civilisation contre l'existence aventureuse du sauvagement.

Il paraît qu'à l'époque dont il s'agit en 1662, sur les 2500 habitants que possédait alors le Canada, on comptait jusqu'à 800 de ces déserteurs; tous robustes, agiles et courageux, ils s'occupaient du commerce des pelleteries qu'ils allaient vendre de préférence aux comptoirs anglais.

Dans une des salles de ces splendides galeries de Versailles, trois personnages sont réunis: Colbert, Mgr. de Laval et M. D'Avangour. Le grand ministre écoute attentivement l'exposé de l'état de la colonie, puis congédie les visiteurs, après leur avoir promis un changement radical.

En effet, M. De Messy arriva à Québec en qualité de gouverneur militaire; la Compagnie des Cent Associés est dissoute, celle des Indes Occidentales formée, et un *Conseil Souverain*, composé du gouverneur, du supérieur ecclésiastique, de l'intendant, des principaux officiers et de quelques notables du pays, gouvernera désormais la colonie, à laquelle les nouveaux arrivants apportent avec la nouvelle constitution: une centaine de familles, des animaux et des grains de semence.

Presque en face du Collège des Jésuites, s'élève, en 1663, un autre établissement, le séminaire de Québec. Des crieurs publics parcourent les rues lisant à haute voix l'édit royal qui déclare: désormais la *Coutume de Paris*, base de la législation civile et criminelle.

Bien que M. De Messy, rappelé, retournât en France sur le même navire qui l'avait amené, une nouvelle ère venait de s'ouvrir pour la colonie; la Nouvelle-France entrait dans une nouvelle phase. Ainsi, à la volonté d'un gouverneur, à une autorité arbitraire, succède un premier constitué; aux attributions définies, aux règlements locaux, aux ordonnances transitoires, une législation fixe. Des troupes régulières cantonnées dans le pays occupent les forts et garnisonnent dans les villes. La Compagnie des Cent Associés dissoute, ouvre aux colons une source de profits jusqu'alors fermée à leur activité. Et Colbert

dont la ferme intelligence comprit le premier, en France, l'importance des colonies pour le prospérité du commerce et de l'industrie de la métropole, choisit pour le Canada les chefs d'une administration sous laquelle le pays atteindra en population, en étendue territoriale, et en ressources le plus haut degré de prospérité et de richesse.

Tel était, au commencement de l'année 1665, ajouta la voix, l'état de la Nouvelle-France.

GUERIN-DUPREY.

## AGRICULTURE.

### CAUSERIES.

(Suite.)

*Le temps, c'est de l'argent*, dit un proverbe. Il suit de cette vérité que plus un cultivateur perd de temps, moins il s'enrichit. Il ne faut cependant pas considérer comme perdu le temps consacré au repos nécessaire; car on se repose pour travailler, de même que l'on travaille pour se reposer. Et en outre il n'y a pas que le travail des bras qui profite au cultivateur intelligent; les heures qu'il consacre à s'instruire lui valent autant et souvent plus d'argent que celles qu'il passe à travailler péniblement.

En hiver, lorsque le soleil se couche à 4½ heures, il reste chaque soir quatre à cinq heures d'un temps précieux que les cultivateurs canadiens, en général, n'utilisent malheureusement pas assez. Les clubs agricoles, qui pourraient faire tant de bien, n'ont encore pris qu'un développement très-limité au sein de nos campagnes. Les voisins se réunissent, il est vrai, pour faire la veillée ensemble; mais c'est une exception quand on parle d'agriculture. On fera plutôt de la politique, on dénigrera celui-ci, celui-là, on s'irriciera, on se formera une foule d'idées et d'opinions fausses au milieu de discussions passionnées et parfois ridicules. Que de temps épargné, et par conséquent d'argent sauvé, si les cultivateurs passaient leurs soirées au foyer domestique occupés à lire et à entendre lire un journal utile ou un livre d'agriculture! Que de haines, de divisions évitées si les sujets agricoles absorbaient toutes les discussions dans les réunions de voisins.

Le capitaine B. et son entourage offrent, sous ce rapport, un bel exemple. Là point d'inimitié, point de chicane, mais entente et harmonie parfaite. Aussi, à la seconde veillée, comme à la première, je vis qu'il était d'usage d'amener l'agriculture sur le tapis le plus tôt possible.

Une fois la conversation engagée, Jacques, qui avait gardé le silence le soir précédent, hasarda la remarque suivante:

Comme l'a dit le capitaine avec raison, je suis encore l'ancienne culture et je persiste à ne pas cultiver dans les livres. Je trouve cependant quelque chose de beau dans les plans et les systèmes de mes voisins, je respecte leurs opinions; mais je tiens, et je tiendrai toujours, je pense, à l'idée que le cultivateur canadien n'a rien de mieux à faire, pour le moment, que de pratiquer la plus grande économie, de vivre sans luxe, d'acheter le moins possible chez le marchand et de tâcher de vivre et de se vêtir entièrement des produits de sa ferme; car à quoi sert de faire pousser tant de grain, d'avoir tant de produits lorsqu'on est forcé de les vendre à vil prix.

Il est vrai, reprit le capitaine, que le grain ne se vend pas au gré de nos désirs. Mais si on est forcé de vendre l'orge pour 40cts, le minot et l'avoine pour 25cts., c'est une raison de plus pour modifier notre culture de manière à semer moins de grain et à faire en sorte que le peu qu'on récolte soit de bonne qualité et coûte le moins possible. Si Léon ensemence en avoine deux arpents de terre reposée et engraisée et qu'il récolte disons 60 minots de belle avoine ayant la pesanteur et les qualités voulues, et que vous, Jacques, vous ensemenciez, avec la même espèce de grain, quatre arpents de terre épuisée pour ne récolter que 60 minots d'avoine pauvre et légère, il est évident que Léon se trouvera mieux payé que vous. Nous avons dû certainement ruiner la réputation de nos grains sur les marchés par la mauvaise qualité de ceux que nous avons exportés ces années dernières. Grâce à l'ambition des commerçants, le bon grain était acheté comme le mauvais, le cultivateur soigneur et honnête n'était pas mieux apprécié que le négligent: on visait partout à la quantité plutôt qu'à la qualité. De là la fièvre de semer beaucoup de grain s'est emparée plus que jamais de nos cultivateurs; on a continué avec une ardeur nouvelle à épuiser le sol, sans s'occuper si cet état de chose pouvait durer: on voit aujourd'hui les résultats de cet égarement dans les murmures et les accents de découragement qu'on entend partout.

Autrefois nous allions porter nos grains sur un marché assez éloigné et nous le vendions pour des prix encore moindres que ceux qu'on nous donne aujourd'hui. Je me rappelle avoir pendant plusieurs années vendu mon orge aux brasseries de Montréal pour 25 cts. le minot, et j'étais obligé de la transporter en voiture, les chemins de fer étant alors inconnus dans le pays. J'ai souvent vendu et transporté de même à Montréal de l'avoine pour 15 à 20 sols le minot. Cependant c'était l'âge d'or des cultivateurs canadiens: ceux qui voulaient se donner de la peine augmentaient alors leur fortune comme ils pourraient le faire aujourd'hui. Mais, me direz-vous, la terre était bonne dans ce temps-là, et on avait la main-d'œuvre à bon marché.

C'est précisément parce que la terre est appauvrie qu'il faut discontinuer de l'épuiser par une culture routinière. Ce n'est pas

dans l'ordre que le sol diminue en fertilité; au contraire, ne voit-on pas des vieux pays comme l'Angleterre, la France et la Belgique posséder un sol encore excessivement riche après avoir été cultivé depuis au-delà de mille ans? Imitons donc, autant que notre climat le permet, l'agriculture de ces pays-là. Lisons leurs livres et leurs journaux d'agriculture; on verra qu'ils ont soin de mettre de la méthode et du raisonnement dans la succession des diverses récoltes; qu'ils savent faire succéder le repos à la fatigue et maintenir les forces productives de la terre au moyen d'engrais appliqués à propos.

Quant à la main-d'œuvre, il est vrai qu'elle coûte beaucoup plus qu'elle ne coûtait dans le temps auquel je viens de faire allusion; mais d'un autre côté, n'avons-nous pas les instruments aratoires qui rendent les bras moins nécessaires et moins nombreux. Je comprends que s'il fallait battre tout le grain au fléau, le nettoyer au van, si nous n'avions pas les faucheuses, les rateaux à cheval et mille autres machines qui remplacent graduellement le travail de l'homme, je comprends que l'agriculture deviendrait vite impossible en face des salaires maintenant exigés. Aussi le cultivateur qui, de nos jours, veut faire de l'agriculture sérieusement, doit-il se tenir au courant de toutes les découvertes et ne pas négliger de se procurer ce qui peut lui sauver de la main-d'œuvre. Et il ne faudrait pas se rendre compte de ce qui se passe pour ne pas prévoir que les progrès de l'industrie entraîneront encore pendant des années les populations de la campagne vers les villes; c'est à nous de prendre des mesures pour lutter en quelque sorte contre le manufacturier. Pourquoi ce dernier peut-il payer de gros salaires? Parce qu'au moyen de la mécanique il augmente d'une manière prodigieuse la valeur du travail de l'ouvrier. Eh bien, nous, cultivateurs, utilisons toute la valeur du travail au moyen du calcul et des machines agricoles; rétablissons la fertilité de la terre par la rotation et l'engrais, et je crois que nous pourrions nous tirer d'affaire même en vendant l'orge à 40 cts. et l'avoine à 25 cts.

JEAN BELLEVUE.

(A continuer.)

WALTER SCOTT.

(Suite.)

Aux pages précédentes, nous avons brièvement passé en revue les œuvres poétiques de Walter Scott, c'est-à-dire, trois des immortels poèmes dont s'honorent la langue de Milton et de Shakespeare; d'abord, le *Border Minstrelsy*, les plus belles ballades de l'Ecosse, ensuite le *Lay of the Last Minstrel*, la ballade avec une draperie plus grandiose, des formes épiques; et enfin *Marmion*, c'est-à-dire, l'épopée dans toute son imposante majesté. De tous les innombrables écrits du poète, nous nous bornerons à ne considérer ici que trois poèmes: *The Lady of the Lake*; *Rokeby*, et *The Lord of the Isles*.

THE LADY OF THE LAKE.

L'Ecosse avec ses montagnes, ses brumes, ses lacs, ses frimas, a plusieurs points de ressemblance avec notre Canada. Sans avoir pénétré par l'étape coloniale, sans avoir rencontré d'aussi dures épreuves que notre patrie, elle, aussi, a eu à subir la loi du vainqueur: on lui a enlevé son auto-comie, on lui a imposé des souverains qui n'étaient pas les siens.

C'est surtout dans les temps passés, l'ère glorieuse où elle avait à *Stirling Castle* ou à *Holy-rood*, ses rois aimés, que Scott a été chercher les scènes de ses drames émouvants. Quittons les champs ensanglantés de *Marmion*, pour parcourir les sentiers de la montagne: les bruyères parfumées de la Calédonie, nous redonnent encore une forêt enchantée, les fées, les paladins; les mystères sont autres, le magicien est le même.

Le *Lay of the Lake*, comme son prédécesseur, aura six chants: 10. *The Chase*; 20. *The Island*; 30. *The Gathering*; 40. *The Prophecy*; 50. *The Combat*; 60. *The Guard Room*. Une des régions les plus pittoresques de l'Ecosse, où affluent chaque été des essaims de touristes, possède un lac, aux îles solitaires, le gracieux *Loch Katrine*; des défilés escarpés, nommés *Trossachs* y conduisent. Les Monts *Grampian* dans le voisinage complètent le tableau. Levons le rideau. Invoquons avec le barde, la Lyre du Nord « *Harp of the North*. » Voici d'abord un tableau de chasse, avec ses incidents, ses péripéties, d'une beauté achevée. Il faut avoir été chasseur, comme Scott, pour décrire, avec une aussi saisissante vérité, cette série de ravissantes émotions que vous donne la chasse au cerf. Il y a plus ici. Ces pics inaccessibles, ces impraticables savannes où l'animal, de guerre lasse, s'embusque dans les *Highlands*, ne vous reportent-ils pas à votre cher Canada, si dans votre jeunesse vous avez été chasseur?

Il vous semble être, sur la crête des Laurentides, que sais-je, « aux jardins » en aval de la Baie St. Paul, bien loin dans le grand nord, suivant la piste du prince des veneurs de la Côte de Beaupré, Olivier Cauchon, ou de l'Indien Sioui, le légendaire chasseur du lac St. Charles, ou en compagnie du Col. Rhodes, notre voisin de Sillery. Le Nemrod écossais, entraîné par son ardeur, s'égare à la poursuite d'un cerf, laisse en arrière tous ses compagnons, taxe trop les forces de sa noble monture, qui se blesse, s'épuise et tombe haletante au fond d'un ravin, pour ne plus se relever; le chasseur s'arrête, contemple tristement sa fière cavale: son œil se mouille d'une larme, mais le mal est sans remède.

Il se met en marche pour retracer ses pas, mais en vain. Il s'égare de plus en plus, dans les sentiers de la forêt, s'ennuie de la cornemuse, appelle ses compagnons. Dans le lointain une voix lui répond. Il arrive bientôt sur les rives d'un pittoresque lac, — *Loch Katrine*; là il aperçoit, près du bord, une légère nacelle, conduite par une jeune fille belle comme le jour et qui semble manier l'aviron avec une dextérité peu commune. Il interroge la pastourelle dont le nom est *Ellen*. Celle-ci, ne manifeste aucune surprise en le voyant, lui dit qu'elle le conduira à la demeure de son père qui habite l'île en face; qu'il est sans doute l'étranger, dont la venue lui avait été prédite, ce matin-là même, par le vieillard *All-in-bane*, c'airvoyant de la montagne, doué de la « seconde vue. » Le beau chasseur se montre docile comme un agneau; bientôt l'esquisse touche à la plage de l'île. Malgré la simplicité qui règne dans la demeure d'Ellen, le chasseur y remarque des indices, qui le portent à

croire que le père d'Ellen est loin d'appartenir à la classe où sa pauvreté paraît le reléguer: de vieilles armes, d'un fini admirable, d'un poids énorme, garnissaient les murs, de la cheminée. Celui qui les a portées, a dû avoir la force d'un athlète.

Le jeune chasseur qui se dit appartenir à la cour du roi Jacques V, donne son nom: « Je suis, dit-il, James Fitz-James, chevalier de Snowdoun. » Il ne peut quitter l'île que le lendemain, et passe une nuit fort agitée. Dans ses rêves, il lui semble voir la belle Ellen: tantôt, il marche à ses côtés dans la forêt; tantôt, la vision se transforme, et la jeune fille lui apparaît sous les traits farouches des Douglas, dont Bothwell, un des chefs, est l'ennemi irrécusable du roi Jacques. Le chevalier de Snowdoun ignorait alors que le père de la ravissante Ellen était le redoutable Bothwell, comte de Douglas, renommé dans toute l'Ecosse pour sa force et son sombre courage. Ellen se trouve avoir deux prétendants à sa main: Malcolm Grème, jeune guerrier, et Roderick Dhu, le terrible chef du Clan McAlpine. Enfin, pourvu d'un guide, le chevalier rejoint les siens. Une des plus magnifiques descriptions du poème, est celle du *Fiery Cross*, cette croix fatidique, rougie de sang, symbole de guerre, que nul montagnard ne peut méconnaître sans encourir, à jamais, une note d'infamie. Cette croix, le chef la remet aux mains de rapides courriers, qui marquent, à un endroit donné, le lieu de rassemblement des Clans. L'histoire cite des circonstances où la mystérieuse croix passée de mains en mains, a parcouru jusqu'à trente-deux milles en trois heures. Roderick Dhu rassemble les guerriers montagnards, pour faire la guerre au roi et à sa cour. Le chevalier de Snowdoun, malgré le danger qu'il y aurait pour lui à pénétrer une seconde fois dans les *Highlands* où Roderick Dhu règne en souverain et en fait garder tous les sentiers par ses hordes féroces, tourmenté d'amour, s'aventure auprès d'Ellen. Cette dernière lui annonce clairement qu'il y va de sa vie: que personne ne saurait pénétrer par les défilés sans tomber aux mains des montagnards de Roderick Dhu. James Fitz-James répond fièrement, qu'avec sa fidèle épée à son côté, il ne craint homme qui vive; puis il demande à la belle bergère, d'accepter un jonc qu'il lui remet, lui disant, que si jamais elle est en péril imminent d'envoyer ce jonc au palais et de réclamer la protection du chevalier de Snowdoun. Fitz-James retrace ses pas.

Le chevalier chemin faisant fait la connaissance d'une espèce de sorcière, à laquelle il rend service. Sans le connaître elle lui fait une prédiction qui lui servira plus tard. A quelques pas de là il rencontre un montagnard d'une stature colossale; il le questionne sur la révolte de Roderick Dhu et lui parle sans ménagement de la conduite de ce chef de Clan.

Le montagnard, qui s'était offert de lui servir de guide jusqu'au dernier défilé de la forêt, s'irrite des libres propos de James Fitz-James; il est sur le point de le défier au combat, mais se rappelant sa promesse de le conduire sain et sauf, au défilé en question, il se calme. Bientôt, à un signal donné de la part de son guide, le chevalier est surpris de voir chaque taillis retentir des cris de guerriers. Des épées étincelantes surgissent dans chaque buisson. Le guide le rassure, tout en s'écriant: « Eh bien, Roderick Dhu, c'est moi; je t'ai donné ma parole de le conduire en sûreté, jusqu'au dernier défilé de la forêt, je remplirai ma promesse. » Le chevalier, après les propos cavaliers qu'il a tenus à Roderick Dhu sans le connaître s'attend qu'arrivé au susdit défilé, ce dernier va le défier au combat. Il ne se trompe pas. Fort de sa rare habileté à manier l'épée et rassuré par la prophétie de la sorcière, il essaie d'é luder une lutte; mais en vain, le farouche chef de Clan lui commande de tirer son épée et de se « mettre en garde, » de suite. Roderick Dhu, malgré sa force merveilleuse ne veut blesser son adversaire, une des plus fines lames de l'Ecosse. Le chevalier au contraire le blesse réitérément, puis le désarme. Le montagnard, par un effort suprême, étroit son ennemi et essaie de l'étouffer. Ils tombent tous deux par terre et Roderick Dhu essaie de percer le chevalier avec un poignard dont la lame, mal saisie, vole au loin. Affaibli par la perte du sang, Roderick Dhu est prêt à succomber; le chevalier se dégage de lui, sonne de la cornemuse et les compagnons de Fitz-James arrivant à cet instant, entraînent Roderick Dhu, de vive force avec eux, à la suite du chevalier. Au dernier chant, tout s'éclaircit.

Le roi d'Ecosse, Jacques V, souverain débonnaire, et tellement aimé de son peuple que le vulgaire l'a surnommé « *King of the Commons*, » avait fixé ce jour pour récréer le public par des luttes de force et de jeux athlétiques. Le vieil athlète Douglas, bien que disgracié à la cour, ne put résister au plaisir de se mêler, déguisé, parmi la foule. Il était suivi de ses chiens, et parmi ces derniers était Lufra, l'ami, le gardien de sa fille Ellen. Les jeux allaient se terminer, lorsqu'un seigneur de la cour entreprit de lâcher un beau cerf, afin que les pages et les grands seigneurs pussent le chasser. C'était à qui le prendrait. Lufra, docile à ses instincts, s'élança à la poursuite de l'animal et lui enfonça ses dents dans le flanc. Les grands de se récrier; on frappe, on veut assommer le malencontreux Lufra. Douglas, qui aimait passionnément ce chien, accourt. Le peuple qui avait toujours éprouvé de l'admiration pour la force du comte, même après sa disgrâce, l'acclame. « Arrière, manants, » s'écria le vieillard courroucé, et du premier coup il fait mordre la poussière à un page qui venait de frapper son chien. Tout est tumulte à l'instant. Le peuple s'agite, veut prendre la part du vieillard. Le roi s'irrite, en apprenant que le comte de Douglas, déjà disgracié, est la cause de l'émeute; il se répand en menaces, et ses gardes font une charge sur la populace, et entraînent le vieux guerrier prisonnier à un corps de garde voisin. Ellen Douglas, informée de ce triste incident, se fait conduire au corps de garde. Toute cette scène est d'une beauté merveilleuse. Elle y trouve Roderick Dhu, mourant, et son amant Malcolm Grème, arrêté comme partisan du chef révolté. Dans ses alarmes, pour sauver les jours de son vieux père, qu'elle pense perdu à jamais, elle se ressouvient de son jonc: et demande à grands cris qu'on le conduise au chevalier de Snowdoun, pour le prier d'implorer pour elle la clémence du roi qu'elle ne connaissait pas. Le chevalier de Snowdoun, instruit de sa présence au palais, reprend son costume de chasseur, qu'il avait lors de sa visite aux Highlands, reçoit respectueusement la belle Ellen, qui lui exhibe son jonc et lui rappelle sa promesse. Le chevalier lui promet une entrevue avec le roi. Puis le lecteur retrouve une de ces magnifiques scènes de cour où excelle le pinceau de Scott: on introduit Ellen, qui éblouie de tant de faste, se réfugie tremblante près du chevalier de Snowdoun. Bientôt, à la vue du beau et gallant roi Jacques V, toutes les dames de la cour et les grands seigneurs se découvrent — le seul qui ne se découvre pas c'est le beau chevalier de Snowdoun, — le roi d'Ecosse. Le roi reprend son jonc, donne un baiser respectueux à sa ravissante amie des Highlands — lui accorde la grâce de son père et de son amant Malcolm Grème.

ROKEBY.

Disons, pour le moment, adieu, aux bruyères pourpres de la Calédonie.

L'ouest de l'Angleterre, le Yorkshire, contenait le castel d'un des amis intimes de Scott, — Rokeby Park, le superbe domaine de J. B. S. Morritt, Ecr. Arrosé par les gracieuses rivières Greta et Tees, le site a je ne sais quoi de sauvage, d'imposant. Le château actuel a été érigé sur les ruines d'un antique donjon féodal, datant de l'ère normande, vers 1066. Aux jours de son premier possesseur, le Baron de Rokeby, il y avait là une solide tour — *Mortham Tower*. Ces vieux murs délabrés se hérissèrent, plus tard, d'innombrables chroniques de guerre, de cruauté féodale, de noires vengeances. Elle avait été, cette tour, incendiée, rasée, rebâtie pendant et après les guerres civiles. Plus tard, en 1644, un de ses châtellains pour avoir dans son dévouement épousé la cause de Charles I contre Cromwell, après la sanglante journée de Marston-Moor, si désastreuse aux intérêts du roi, subit d'incroyables revers.

Dans le voisinage, gisaient les tourelles menaçantes du majestueux château ou forteresse des Baliol, — *Barnard Castle* — construit par Barnard Baliol, l'ancêtre de l'éphémère dynastie des Baliol, qui donna des souverains à l'Ecosse.

Ceci, c'est de l'histoire; voyons le roman. Un sombre drame enveloppait de ses mystérieuses ombres, les grottes et les vallées de la rivière Greta et de sa murmurante sœur, la Tees. La fille, — d'autres disent l'épouse — jeune et jolie d'un des seigneurs de Rokeby, avait été trouvée sur la voie publique, près de *Barnard Castle*, baignante dans son sang. Qui était l'assassin?

Les légendes populaires y apportaient leur contingent obligé « de blancs phantômes, de spectres funèbres » pendant le silence des nuits. Ajoutez aux splendeurs du paysage naturel, les plantations d'arbres et les ornements dus au goût du riche propriétaire; illuminez le tout du sourire bienveillant d'un ancien ami et vous trouverez, dans Rokeby, plus de matériaux qu'il en faut pour que le grand magicien sache en évoquer une de ces féériques visions poétiques qui ravissaient les contemporains de Scott: un poème mélodieux en six chants qu'il dédia à J. B. S. Morritt, le dernier jour de l'an 1812.

La scène est présumée commencer quelques jours après le 3 juillet 1644, la fortune venait de se déclarer contre Charles I, à Marston-Moor. Parmi les prisonniers, se trouvait le baron de Rokeby; sa fille, Matilda, restait en possession de son castel. Le château voisin *Mortham Tower*, était également veuf de son noble et très riche propriétaire Philip de Mortham. Il avait, disait-on, disparu du champ de bataille: on le disait mort. Son plus proche héritier se nommait Oswald Wycliffe. Or, Oswald, pour s'emparer de cet héritage, avait commissionné un ancien corsaire, son ami, ayant nom Bertram de Risingham, de tuer son parent Philip de Mortham. Le salaire du crime, devait pour Bertram, être le partage d'un certain trésor enfoui dans les voûtes du castel, provenant du sac de certaines îles espagnoles, pendant la guerre de 1625.

Oswald Wycliffe a un fils, Wilfrid, lequel est fort amoureux de sa belle voisine Matilda Rokeby. Cette dernière lui préfère un valeureux jeune homme du nom de Redmond qui a sauvé la vie à son père le Baron de Rokeby. Wilfrid n'en continue pas moins ses avances. Oswald Wycliffe, que le triomphe de Cromwell rend tout puissant, veut couronner ses projets ambitieux, en forçant Matilda d'épouser son fils Wilfrid par des menaces. Fort de sa position avec l'autorité, il laisse entrevoir à Matilda, la mort prochaine de son père, à elle, si elle refuse la main de Wilfrid. Puis vient un tableau fort animé: le combat et l'incendie de *Rokeby Castle* par une bande de forcenés qui le féroce Bertram, à la faveur de la guerre civile, y introduit pour en enlever le trésor de Philip de Mortham. Les stratagèmes dont Bertram se sert pour pénétrer dans cette place forte, donnent au poète occasion d'extraire de l'inépuisable mine de son imagination de beaux diamants poétiques, de touchantes ballades, d'exhumer des ménestrels des anciens jours.

Une foule de dramatiques incidents se groupent dans le sixième chant: la mort inattendue de Wilfrid, déjoue les projets ambitieux d'Oswald Wycliffe, son père: Matilda, rendue à la liberté, épouse Redmond, qui se trouve être un jeune noble que l'on avait cru mort, et le Baron de Rokeby n'est ni pendu, ni écartelé.

Avant même que Rokeby fut commencé, les libraires avaient offert à Scott 1,000 guinées pour le « Droit d'auteur » de ce poème. Scott qui avait grand besoin de numéraire, pour continuer les travaux qu'il méditait à Abbotsford, accepta. Ce qui donna lieu à un petit scandale littéraire, dénoncé par Byron et Tom Moore: le premier, dans sa sanglante satire, « *English Bards & Scotch Reviewers*, » le second, dans le « *Two Penny Post Bag*. »

A vrai dire, Scott n'avait pas droit d'escompter d'avance son avenir. Scott répliqua, que cela le regardait seul, et qu'il avait droit d'accepter ou de refuser une offre avantageuse pour les travaux de sa plume.

Dans *Rokeby*, ce n'était plus une scène du pays natal retracée avec art, la voix inspirée du barde national, célébrant les fastes de l'Ecosse; mais un ravissant paysage anglais, une intrigue anglaise habilement ourdie. Malgré ses nombreuses beautés, le poème ajouta peu à la vaste renommée de Scott en Ecosse. Morritt, dont le château se trouvait immortalisé, au contraire, prôna partout le nouveau lai, alléguant que c'était le chef-d'œuvre du barde d'Abbotsford; c'était tout au plus une *immortelle* ajoutée à la couronne qui ceignait le front de l'illustre poète.

THE LORD OF THE ISLES.

Le voyage entrepris par Scott, aux Hébrides en 1814, lui ouvrit de nouveaux horizons littéraires. Il y trouva les matériaux pour un de ses romans les plus lus — *The Pirate* — aussi bien que pour un poème épique en six chants, publié le 18 janvier 1815. C'est encore en faisant vibrer fortement la corde de la nationalité que nous verrons triompher son rare talent.

Qui veut remuer la fibre d'un montagnard d'Ecosse, n'a qu'à prononcer le nom de Bruce — l'héroïque Bruce qui vivait au quatorzième siècle — roi détrôné par l'Angleterre — puis reconquérant le trône par sa vaillance. Bruce — le « royal Bruce, » qui par la force ressemblait à Milton de Crotona; à Richard Cœur-de-Lion, par son courage impétueux; à Henri IV de France, par sa générosité, sa galanterie; à Charles XII de Suède, par sa persévérance, ses revers, ses succès. Un guerrier qui, secondé par un seul combattant, met au défi et assomme à la fois cinq assaillants bien armés, aux yeux d'un montagnard d'Ecosse est un héros accompli. Tenez-vous-le pour dit, aucun fait d'armes, dans toute l'histoire de la Calédonie, n'est plus cher à un Ecosse, que la bataille de Bannockburn, qui, le 23 juin 1314, après trois sanglantes défaites, rendait à Robert Bruce, le trône de l'Ecosse — aux Ecosseis, leur liberté. Bien que Bruce soit la

figure dominante du poème, il n'en est pourtant pas le héros. A l'ouest de l'Ecosse, il est un groupe d'îles, au nombre de deux cents et plus, les Hébrides. Il y a, la plus fertile, était, au treizième siècle, l'ancienne capitale de l'archipel, sinon l'île la plus considérable. Là, le grand Mac Donald, le souverain, y tenait sa cour: il se nommait *The Lord of the Isles*.

On y voit à ce jour, les restes du palais, de la chapelle, etc. Là aussi se tenait la cour suprême de l'archipel; quatorze juges y siégeaient avec juridiction en appel; la onzième partie des sommes en litige allait au juge en chef. Ce juge-là avait un intérêt direct à ne pas laisser manger en entier la succession par les avocats.

Le récit commence au printemps de 1307, au moment où Bruce, chassé de ses états par l'Angleterre et par ceux de ses Barons qui favorisaient la domination étrangère, revenait de l'île de Rachrin, sur les côtes de l'Irlande, pour de nouveau faire prévaloir ses droits à la couronne d'Ecosse.

Un bon nombre des incidents et des personnages du poème ont une célébrité historique. La scène s'ouvre au château d'Artornish, sur les côtes de l'Ecosse—puis se continue dans les îles de Skye et Arran, pour se terminer à Stirling.

Il s'agit d'épousailles au château d'Artornish. Le jeune Ronald, Roi des îles, *Lord of the Isles*, vient, épouser sa fiancée, la belle Edith, la sœur de MacDougall, *Lord of Lorn*, puissant chef de clan. On n'attend que l'arrivée du religieux qui doit prononcer la bénédiction nuptiale; tout à coup, le sénchal du château vient annoncer au milieu du banquet, l'arrivée inattendue d'une galère portant deux étrangers distingués, par leur majestueuse prestance et leurs formes athlétiques. L'hospitalité à des droits inviolables: les deux étrangers sont admis à la fête et chose singulière, le maître des cérémonies, par un instinct qui paraît inexplicable et qui blesse fort les convives, leur assigne une place à côté du maître même du château. Qui donc sont les majestueux étrangers? Les coupes circulent et le ménestrel du château entonne un chant de victoire, retraçant la vaillance du *Lord of Lorn* et une prétendue victoire qu'il aurait remportée dans une lutte personnelle avec le roi détrôné, le bouillant Bruce. Les deux étrangers qui ne sont autres que Robert et son frère, Edouard Bruce, ne peuvent supporter plus longtemps un propos aussi mensonger, se font connaître et défient au combat le *Lord of Lorn* et ses adhérents, Lorn avait contre Bruce, une violente animosité de famille. On veut saisir les princes fugitifs: le fiancé d'Edith of Lorn, Ronald, épouse le parti du prince malheureux et se déclare pour son roi légitime. Ce qui irrite tellement le *Lord of Lorn*, qu'il rompt de suite l'alliance projetée avec sa sœur. La situation était plus que sombre pour l'héroïque monarque, lorsque tout à coup arrive l'abbé qui devait prononcer le *Conjugo Vos*. On se décide de part et d'autre à laisser au bon religieux à déterminer si le prince malheureux et son frère seront livrés au souverain anglais. L'abbé, homme d'esprit autant que bon patriote, décide péremptoirement contre le *Lord of Lorn*, reconnaît Bruce pour son vrai souverain et refuse de procéder outre avec les épousailles. Le seigneur de Lorn et le *Roi des Isles*, brouillés, se séparent. La situation se complique quand l'on vient dire au *Lord of Lorn* que sa sœur Edith est disparue.

Les deux Bruce, et leur page reprennent leur galère et cotoient les côtes de l'Ecosse. Ayant mis pied à terre, ils font rencontre de cinq individus armés à mine fort équivoque; ce sont des partisans du *Lord of Lorn*. Fort de leur nombre, ils attentent à la vie du roi et à celle de son frère: le pauvre page est tué, mais la force incomparable des deux Bruce, leur donne la victoire sur le nombre. Les cinq ennemis restent sur le carreau; Edouard Bruce s'aperçoit qu'ils avaient avec eux, comme prisonnier, un jeune homme d'une grande beauté, mais frappé de mutisme. Le pauvre muet, change de maîtres et se fait remarquer par la noire mélancolie qui, de temps à autre, l'obsède.

Le roi fugitif est rejoint par plusieurs zélés adhérents et prépare son armée, pour frapper le grand coup à Bannockburn. Parmi ceux qui rejoignent ses étendards, se trouve Ronald, le Roi des îles, lequel essaie d'oublier le désappointement, qu'il éprouva, de n'avoir pu épouser la ravissante Edith de Lorn. Il réussit si bien à maîtriser sa peine de cœur, qu'il se décide à demander à son souverain, la main d'Isabelle Bruce, la sœur du roi; mais Robert lui répond que sa sœur a renoncé au trône et qu'elle est recluse dans un cloître, à Ste. Bride. Il se décide néanmoins à lui déclarer son amour et emploie, pour cela, le jeune page muet. Le jeune page y consent, mais, arrivé en présence d'Isabelle, il tomba comme affaissé sous le poids de la douleur.

Cet incident donne lieu à un admirable dialogue. Puis vient la grande, la mémorable bataille de Bannockburn. Bruce remonte sur le trône; les Ecossois redeviennent libres. Tout s'explique: Isabelle ayant fait des vœux, renonce au monde; la belle Edith délaissée reprend ses droits; le page muet, envoyé par Ronald en ambassade auprès d'Isabelle, au couvent, c'est tout simplement Edith elle-même: elle épouse l'amant de sa jeunesse; ils sont heureux. Le poète a su animer de son souffle divin une foule d'incidents secondaires, que le manque d'espace nous empêche de développer ici. En somme, si le poème a quelques défauts, il a de nombreuses beautés.

Scott est certainement un grand maître, un "savant paysagiste à la plume" comme dirait Sainte-Beuve. Fertilité d'invention, délicatesse des touches—coloris du style—contrastes frappants—situations éminemment dramatiques—rien ne lui manque. Rien, excepté la faculté de remuer puissamment les cœurs. Au moment où *The Lord of the Isles* paraissait, un autre barde, hélant des rives de la Tamise, ravissait et épouvantait le monde, des lecteurs de son sombre génie—Lord Byron. Il réunissait aux rares qualités de Scott, un don, une prérogative céleste que Scott n'avait pas: le *vis tragica*, qui empruntait ses accents au sinistre désespoir d'un esprit blasé, à l'âge de vingt-cinq ans. Byron avait en outre pour lui le prestige de la nouveauté.

Il faut lire, dans Lockart, les aveux que la renommée croissante du chantre d'Harold, arrache au barde d'Abbotsford. Le "Grand Magicien du Nord" a rencontré un Magicien, son égal—qui sait, peut-être plus puissant qu'il ne l'est. Il prend son parti avec sérénité—sans aigreur. N'aurait-il pas dans son domaine une mine encore plus précieuse que la poésie? Une monture encore plus vigoureuse que son Pégase?—Il va l'essayer; et voilà comment Scott devint prosateur—romancier—le plus grand romancier que l'Europe jusqu'alors eut connu.

J. M. LEMOINE.

Sillery, janvier, 1873.

L'hon. juge Caron, de la Cour du Banc de la Reine, a été nommé lieutenant-gouverneur de cette province; ses honoraires seront de \$12,000 par année, et lorsque ses fonctions de gouverneur seront expirées, il aura comme juge une pension de \$4,000 par année.

#### PREMIÈRES NEIGES.

Voilà que cette nuit la terre s'est voilée  
D'une blancheur immaculée!  
Voyez ce tapis blanc, moelleux,  
Qui, comme la toison de la brebis sans tache,  
Sous son éclatant tissu, cache  
La sombre nudité des prés silencieux:  
On dirait le parvis d'albâtre  
D'un temple où marche seule une troupe folâtre  
D'enfants purs ou d'anges des cieux!

Les arbres des forêts, dont les froids et l'orage  
Avaient fêtré le vert feuillage,  
Balancent amoureuxment,  
Sous les feux du soleil, des fleurs étincelantes,  
Comme les étoiles brillantes,  
Et des rameaux luisants d'or et de diamant.  
Oh! non jamais écrivain de reine  
N'égalait cet éclat, cette lueur sereine  
Si riche que fut son amant!

Quelle est belle la terre! aimable, ravissante  
Avec sa robe éblouissante!  
Elle est plus pure que l'enfant  
Qui sommeille, noyé dans des flots de dentelle!  
Plus pure que la jouvencelle,  
Qui, dans les prés fleuris, conduit l'agneau broutant.  
Plus pure que l'ange candide,  
Qui, de sa douce main, vers le ciel d'azur guide  
L'âme d'un pêcheur repentant!

Tombez, ô blancs flocons, comme au printemps tu tombes,  
Plume soyeuse des colombes!  
Tombez, au souffle matinal,  
Tombez en tourbillons de blanches étincelles,  
O trésors des neiges nouvelles!  
C'est l'hiver! Recouvrez d'un voile virginal  
La nature qui se repose,  
Comme le jeune époux sur les feuilles de rose  
Dont se pare le lit nuptial?

M. J. MARSIL.

Bourbonnais Grove, Ill., 1872.

#### REVUE ÉTRANGÈRE.

##### FRANCE.

L'attention publique a été occupée, la semaine dernière, par la discussion entre M. Thiers et les membres du Comité des Trente. Comme nous l'avions présumé, le résultat des délibérations du comité n'est pas agréable aux républicains; et M. Thiers lui-même s'est révolté contre le dessein évident de la part de la majorité conservatrice du comité de diminuer son influence sur la Chambre, en limitant autant que possible son droit de prendre la parole. Mais il paraît que le Comité des Trente, voulant satisfaire autant que possible M. Thiers, a étendu le pouvoir de veto de l'Exécutif jusqu'au point de permettre au président de suspendre l'opération d'une loi par son veto pendant les deux mois qui suivent son adoption par l'Assemblée et de donner au président le droit de prendre part personnellement aux débats de la Chambre sur les interpellations et sur toutes les questions de politique générale.

Les journaux légitimistes et catholiques sont indignés de ce que le Comité des Trente ait accordé à l'Exécutif ces pouvoirs sans contrôle.

En sorte que, maintenant, ce sont les conservateurs qui sont mécontents de voir que M. Thiers a fait céder le Comité. Ils prétendent que ce n'est pas là la responsabilité ministérielle que le comité devait établir, que le chef de l'Etat, sous un gouvernement constitutionnel, ne peut prendre part aux débats.

Les dernières dépêches de France nous apprennent que les dernières entrevues du Comité avec M. Thiers n'ont pas été satisfaisantes pour ce dernier, le Comité ayant accepté un amendement qui pourvoit à ce que le conseil des ministres décide si la présence de M. Thiers est requise dans l'Assemblée durant les débats sur interpellation. On craint une nouvelle crise, mais les républicains croient que le rapport du Comité sera amendé de manière à plaire à M. Thiers. On peut s'attendre à ce que ce rapport va soulever des débats violents dans l'Assemblée nationale, et une crise pourrait bien en être la conséquence.

##### ANGLETERRE.

Le parlement anglais s'est ouvert le 6. Voici les points principaux du discours du trône:

Milords et messieurs,

Nous vous voyons avec joie réunis de nouveau pour vous acquitter de vos devoirs importants.

Il nous fait plaisir de vous annoncer que les relations de la Grande-Bretagne avec les puissances étrangères sont des plus cordiales.

A la dernière session, nous vous avons annoncé que des mesures avaient été prises pour mettre fin au trafic des esclaves sur les côtes orientales de l'Afrique, nous avons envoyé un plénipotentiaire à Zanzibar avec telles instructions jugées nécessaires pour obtenir le but qu'on a en vue.

Il est arrivé à destination et il est déjà entré en pourparlers avec le Sultan.

L'empereur d'Allemagne qui avait été choisi comme arbitre pour prononcer quelle serait la ligne de frontière maritime, suivant le traité de 1846, a décidé conformément aux demandes des Etats-Unis, que le chenal Haro présentait la ligne la plus en rapport avec l'esprit du traité.

Nous avons reconnu cette décision comme étant juste et en rapport avec la dignité du pays, en mettant de suite le jugement à exécution et en nous retirant partiellement de l'occupation de l'île San Juan.

Les réclamations indirectes devant le tribunal de Genève se sont terminées d'une manière satisfaisante pour les deux pays. Il vous faudra en temps et lieu voter la somme nécessaire

pour payer les \$15,500,000 dus aux Etats-Unis, suivant la décision du tribunal.

L'empereur d'Allemagne et le tribunal de Genève ont droit à nos remerciements sincères pour la manière impartiale et juste avec laquelle ils ont traité ces points délicats de questions internationales.

Nous avons conclu un traité d'extradition pour les criminels avec notre allié le roi des Belges.

Le gouvernement français a renouvelé auprès de nous ses communications dans le but de conclure un traité de commerce pour remplacer celui de 1860 qui est sur le point d'expirer.

En préparant ce traité, nous avons veillé à ce qu'il soit fondé sur des bases également avantageuses aux deux pays, et avant longtemps nous espérons pouvoir vous annoncer sa ratification définitive.

Depuis longtemps, il existe certaines difficultés entre la Russie et l'Angleterre relativement à l'Asie Centrale.

La correspondance qui vous sera soumise à ce sujet, sera nous espérons, approuvée par les deux pays.

Après la lecture du discours du trône, le comte de Clarendon a proposé l'adresse en réponse au discours du trône.

Il félicite leurs Seigneuries sur la manière cordiale avec laquelle les questions épineuses qui existaient depuis si longtemps entre les Etats-Unis et l'Angleterre, avaient été réglées. Relativement à la question d'Orient, il déclare que le gouvernement agirait promptement et en même temps d'une manière digne, parce que l'Angleterre voit avec peine les empiètements de la Russie, dont les mouvements futurs ne pourraient que briser l'harmonie qui règne depuis si longtemps entre les deux pays.

Lord Montague seconda l'adresse et prononça quelques paroles.

Chambre des Communes.—Les débats se continuèrent au long sur l'adresse, et Gladstone en défendant le discours du trône, répondit aux remarques malveillantes que l'on fit sur la manière avec laquelle les difficultés avec les Etats-Unis avaient été conduites.

Il déclara que si une question semblable se présentait de nouveau on aurait encore recours à l'arbitrage.

M. Disraeli a fait un discours véhément dans lequel il a dit que si la Russie tente de prendre Constantinople et de conquérir l'Inde, il faut s'y opposer, il espère que la diplomatie règlera cette question, mais, s'il est nécessaire, il faut déclarer la guerre.

Comme on le voit, l'Angleterre, malgré tous les efforts qu'elle fera pour éviter la guerre, pourrait bien y être forcée. Elle ne peut permettre que la Russie touche à son empire des Indes de lo in ou de près. Que serait l'Angleterre sans cet immense empire?

#### RUMEURS POLITIQUES.

Notre monde politique est rempli de rumeurs qui font sensation. De ces rumeurs, voici les principales:

On dit que l'hon. M. Chauveau a été nommé président du Sénat, et que l'hon. M. Ouimet sera nommé premier ministre et secrétaire provincial.

Advenant la nomination de l'hon. M. Irvine au poste de procureur-général, M. Chapleau le remplacera comme solliciteur-général et M. le Dr. Fortin deviendrait commissaire des terres de la couronne, à la place de M. Dr. Beaubien, nommé directeur du chemin de fer "le Pacifique Canadien."

Il est rumeur que M. le juge Taschereau serait nommé juge de la cour du Banc de la Reine, à la place de M. le juge Caron, nommé Lieutenant-Gouverneur.

M. le juge Casault, de la Cour Supérieure, Kamouraska, serait nommé pour le district de Québec, à la place de M. le juge Taschereau.

M. W. J. McAdams, a été nommé par le gouvernement de cette province agent d'émigration en Angleterre.

Il a été décidé qu'il n'y aura pas de session spéciale de la législature locale; mais une commission a été nommée pour s'occuper de l'affaire du palais de justice. Les messieurs dont les noms suivent feront partie de la commission: MM. C. G. Holt, Jean Langlois et J. G. Bossé.

Les membres du parlement provincial s'assembleront probablement plus tôt qu'à l'ordinaire, pour recevoir le rapport de la commission.

##### QUÉBEC-EST.

M. Rhéaume a été nommé agent de la commission seigneuriale. Plusieurs candidats doivent se disputer son siège pour Québec Est. On parle de MM. Huot et Langelier.

Nous sommes priés d'annoncer que M. Frs. Kérouac, de la maison Gauvreau et Kérouac et maire de St. Sauveur, se portera aussi candidat pour cette division.

#### CONFÉRENCES AGRICOLES ET COLONISATION.

M. Edw. Barnard, agent d'immigration, etc., donnera des causeries agricoles dans les endroits suivants, à 2 heures P. M.:  
St. Marc, Mercredi, le 12 Février.  
Sorel, Vendredi, le 14 "  
Yamaska, Samedi, le 15 "

Lundi prochain il examinera les livres des Sociétés d'Agriculture et de Colonisation de Montréal et d'Hochelega;—Mardi, ceux de la Société d'Agriculture de Chambly, et Jeudi, ceux des Sociétés d'Agriculture et de Colonisation No. 1 de Verchères.

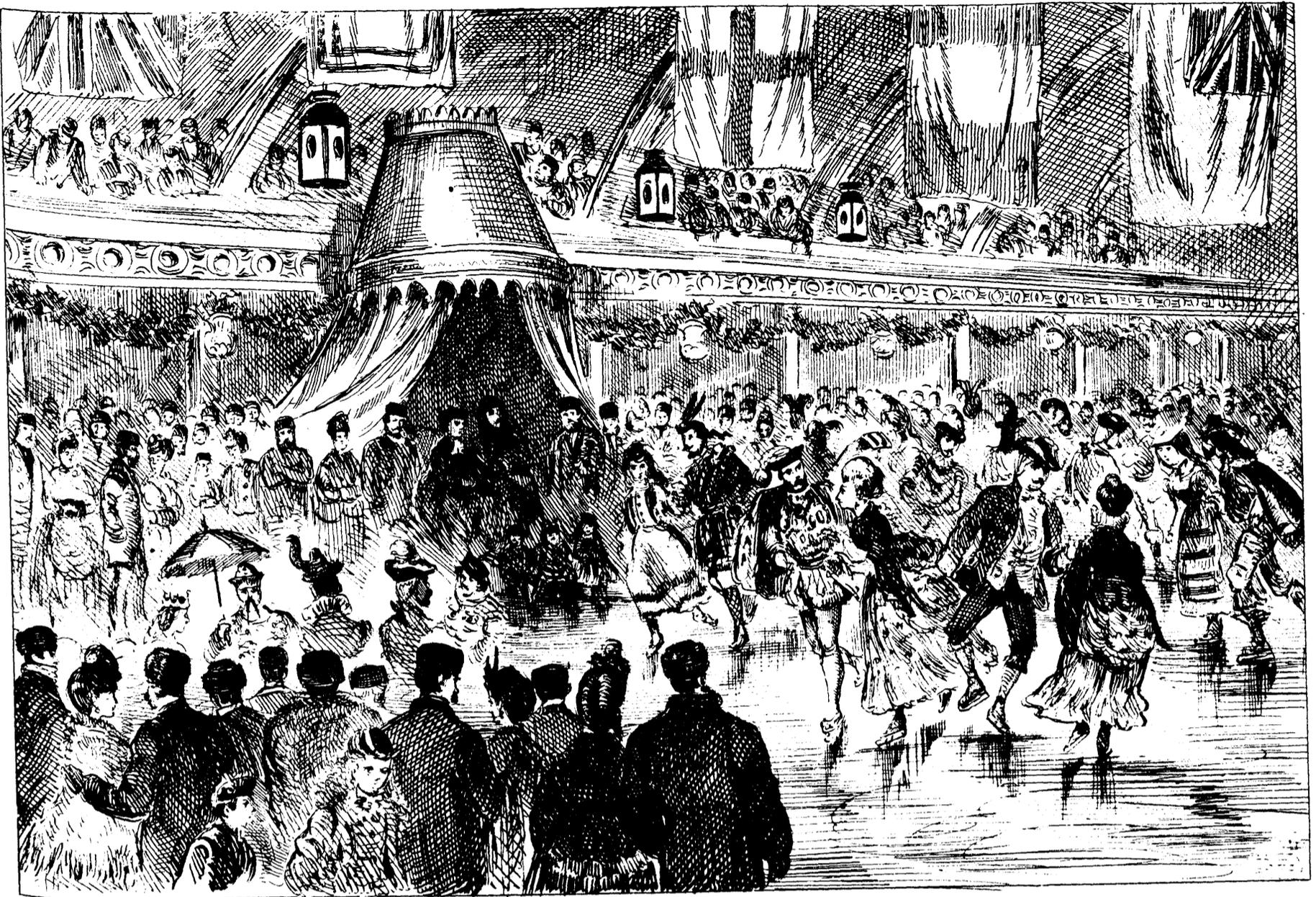
#### NOS GRAVURES.

##### LE BAL COSTUMÉ.

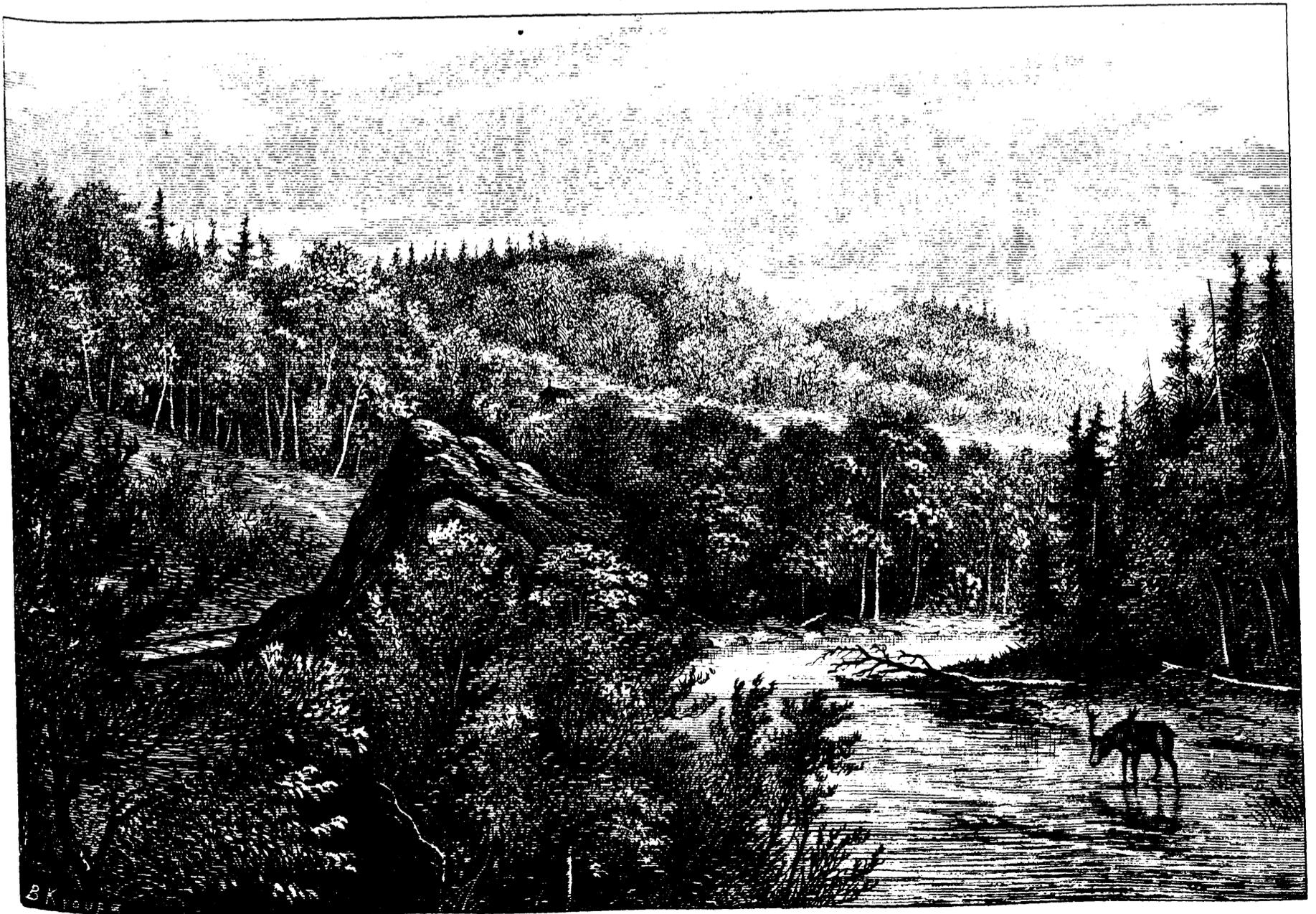
Ce bal qui a eu lieu, il y a quelques jours, en l'honneur de leurs Excellences, a eu un grand succès. Leurs Excellences ont paru charmées du coup d'oeil que présentait, ce soir-là, le *Victoria Rink*. La variété, l'élégance et l'originalité des costumes, offraient un spectacle curieux à voir. Des prix ont été distribués par Leurs Excellences aux dames et messieurs qui s'étaient le plus distingués dans l'art du patin.

##### RIVIÈRE AU SAUMON.

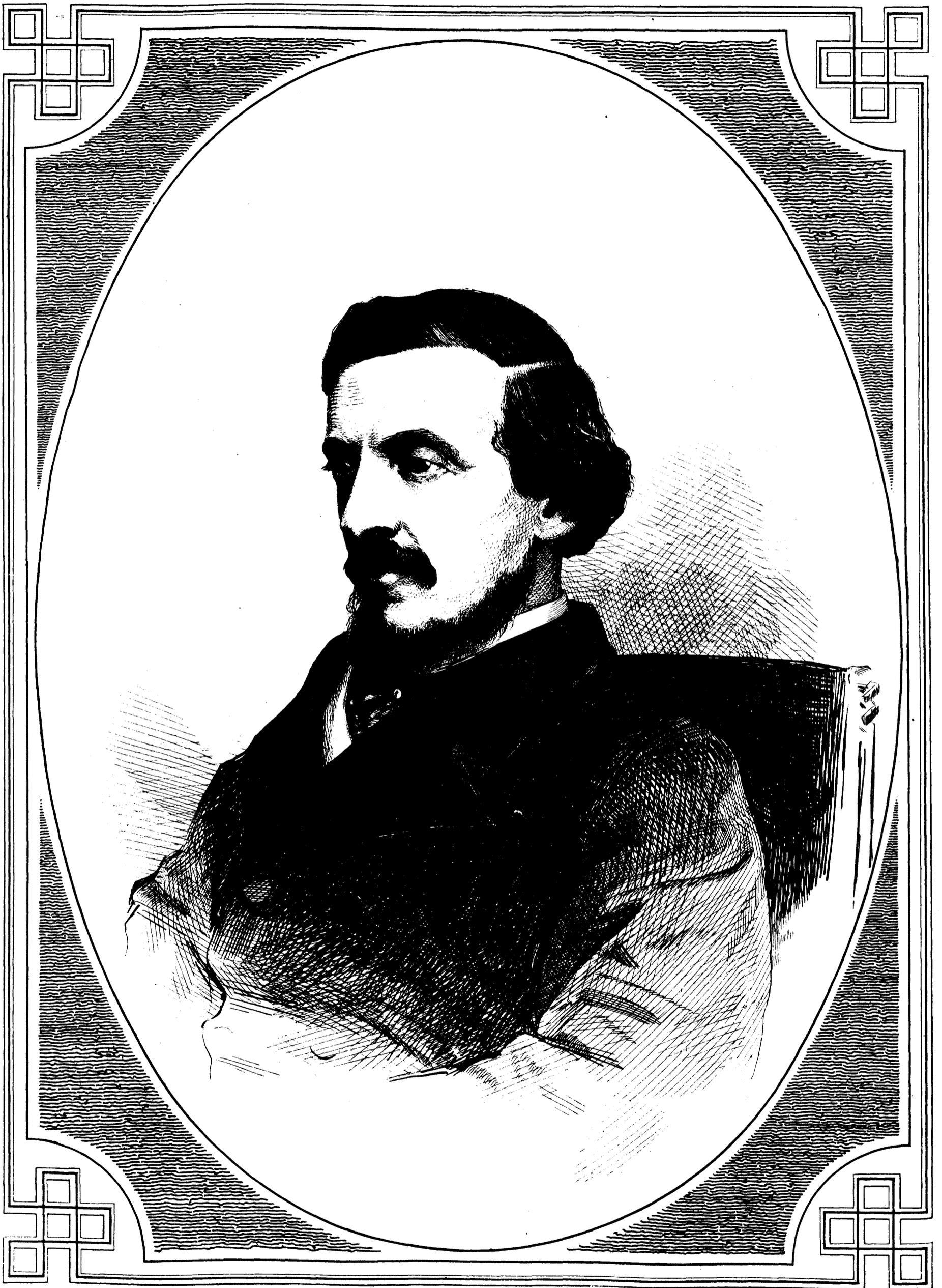
Cette rivière, l'une des plus jolies de la Nouvelle-Ecosse, est remarquable par la beauté de ses paysages. Le saumon y abondait autrefois et c'est ce qui lui a valu son nom.



LE BAL COSTUMÉ AU ROND VICTORIA, MONTRÉAL, EN L'HONNEUR DE LEURS EXCELLENCES.



VUE SUR LA RIVIÈRE AU SAUMON, ENTRE TRURO ET PICTOU, N.-E.



SON EXCELLENCE LORD DUFFERIN, GOUVERNEUR-GÉNÉRAL.



SON EXCELLENCE LA COMTESSE DE DUFFERIN.



"LA LEÇON DE MUSIQUE."

## PORTEUR DEMANDÉ.

On demande un homme sobre, actif et sachant lire et écrire, pour servir *L'Opinion Publique* aux abonnés de la ville. Salaire libéral et emploi permanent. S'adresser de suite au No. 1, Côte de la Place d'Armes.

## L'OPINION PUBLIQUE.

JEUDI, 13 FEVRIER, 1873

## ÇA ET LÀ.

## NOTRE-DAME DE LOURDES.

Le rév. M. Lenoir, de l'église St. Jacques, poursuit avec une énergie indomptable, sa pieuse croisade en faveur de la chapelle de Notre-Dame de Lourdes. Cette chapelle devra s'élever, comme on sait, sur un terrain donné généreusement par M. Cherrier, au coin des rues Ste. Catherine et St. Denis. Déjà, les premiers procédés de l'autorité ecclésiastique ont été faits et bientôt les travaux commenceront. Ceux qui ont des listes entre les mains sont priés de faire leur rapport le plus tôt possible. Et les personnes qui n'ont pas encore donné sont priées de le faire immédiatement. Il n'y a pas de doute que cette chapelle sera un honneur et une source de bienfaits pour la paroisse St. Jacques, un sanctuaire vénéré où on viendra de partout chercher un remède aux maux du corps et de l'âme, des consolations et des espérances qui sont si nécessaires au milieu des misères de ce monde.

Il est quelque chose qui reste à l'homme, quand il ne lui reste plus rien, quelque chose que l'impie lui-même respecte : c'est la prière. La prière, elle, a souvent pour le malheureux des consolations qu'aucune puissance de la terre ne peut lui donner; elle fait plus de bien au monde que les œuvres les plus grandes du génie et de la philanthropie. Plus même la prospérité du pays augmentera, plus on construira des manufactures, plus on devra élever des asiles à la piété, des maisons de prière. Quand on voit la désolation ravager le reste de la terre, le trouble, le désordre partout, on doit tout faire pour que le ciel continue de nous protéger d'une manière si merveilleuse. Or, quoi de plus propre à nous rendre le ciel favorable que de nous gagner les bonnes grâces de celle qui est si puissante auprès de Dieu et qui remplit, en ce moment, le monde de prodiges.

Il appartient surtout à la ville qui porte son nom et qui, tant de fois, a été l'objet de sa protection, de lui élever un monument digne d'elle.

## FRANCESCO.

Un monsieur qui signe "Francesco" se fâche rouge comme un coq, parce que nous nous sommes permis de dire que le Rév. M. Raymond, supérieur du collège de St. Hyacinthe, ne se doutait pas qu'il était gallican. Nous ne prendrons pas la peine de répondre à ce brave Francesco; qu'il continue tant qu'il voudra de nous insulter, à propos d'une plaisanterie bien inoffensive, nous nous en occupons fort peu, d'autant moins que nous savons à quoi nous en tenir sur les excès de zèle déployés de M. Francesco et de ses pareils. Nous aurons tôt ou tard l'occasion de dire pourquoi, depuis deux ans, nous n'avons pas jugé à propos d'intervenir sérieusement dans une lutte où des deux côtés de si grandes fautes ont été commises. En attendant, lorsque nous verrons un homme comme le rév. M. Raymond accusé de gallicanisme, nous nous permettrons de trouver la chose plaisante, et cela ne nous empêchera pas d'approuver le *Nouveau Monde*, quand il dira de grandes et utiles vérités.

## LOUIS LA PLUME.

Tel est le pseudonyme d'un nouveau biographe critique qui vient de faire son apparition dans le *National*. Il a débuté par la biographie de M. Aubin, ancien rédacteur du *Fantasque*, du *Pays* et des *Veillées*, etc., etc. C'est un excellent début. La plume écrit bien. Evidemment nous sommes en pleine fièvre de biographie, portraits, silhouettes, critiques etc., etc., on n'écrit plus que cela : Le dix-neuvième siècle aura été le siècle des biographies. Le fait est que les choses vont si vite maintenant, les hommes instruits et brillants sont devenus si nombreux qu'on a juste le temps de les crayonner en passant. Si *La Plume* ne se dément pas, il va faire sa marque dans le genre.

## UNE SUGGESTION.

Un journal disait, ces jours derniers, qu'en vue des immenses travaux qui allaient bientôt se faire en Canada, il fallait s'occuper plus que jamais d'attirer l'émigration européenne sur nos rivages. En lisant cela, nous nous sommes dit :—Pourquoi ne pas profiter plutôt de la circonstance pour faire revenir dans le pays plusieurs milliers de nos compatriotes? Le Pacifique, le Chemin de fer du nord, l'Intercolonial, les grandes entreprises industrielles, qui ne manqueront pas de surgir, vont nécessiter une immense quantité de bras. N'est-ce pas le temps de réveiller, dans le cœur de nos compatriotes émigrés, le souvenir de la patrie, de leur donner, surtout, les moyens de revenir au milieu de nous? Nous espérons qu'il se trouvera quelqu'un dans le

gouvernement pour penser à cela, pour faire un acte si national. Il faudrait pour cela faire connaître aux Canadiens des États-Unis les grands travaux qui vont se faire, le prix et les conditions du travail; et il faudrait aider ceux, qui voulant revenir, n'en auraient pas les moyens. Toute dépense, toute démarche faite dans ce but serait payée au centuple.

L. O. DAVID.

## LA CORRUPTION.

La grande préoccupation des honnêtes gens sous un gouvernement républicain ou constitutionnel, doit être d'assurer l'indépendance et la pureté du vote populaire, un peuple qui ne vote que pour de l'argent, dont la conscience est continuellement à l'enchère, n'est pas digne de se gouverner. Il mérite le despotisme et finit par l'avoir.

Aux États-Unis la corruption est en train de détruire ces institutions républicaines dont nos voisins sont si fiers. Prenons garde de les imiter.

Écoutez ce que dit le *Courrier des États-Unis* sur cette question et réfléchissons.

"C'est ainsi qu'il devient de jour en jour plus généralement accepté que la politique est un grand chemin sur lequel le vol et le pillage sont de droit commun, et que deux parts sont faites dans la vie d'un homme, la vie publique et la vie privée, en sorte que tel qui se croirait déshonoré s'il ne donnait à ses voisins et à sa famille l'exemple de toutes les vertus, s'estime blanc comme neige quand il a sali ses mains dans des tripotages concernant la fortune publique.

"Et comment en serait-il autrement? Qu'on voie ce qui se passe aujourd'hui. Avec l'organisation et la discipline des partis telle qu'on l'entend aujourd'hui, il n'y a plus de crime en politique, et tout le reproche adressé à un homme appartenant à une des deux fractions qui détiennent une plus ou moins grande part de pouvoir, est considéré purement et simplement comme un acte d'opposition de la part de la partie adverse, chacun se tenant solidaire pour tous, et tous pour chacun. Ainsi, dans cette lamentable affaire du crédit mobilier, il y a des républicains et des démocrates plus ou moins compromis. Les journaux républicains soutiennent que les leurs sont victimes d'odieuses machinations ourdies par leurs adversaires jaloux de leur prépondérance, et les journaux démocrates s'efforcent à démontrer que leurs amis sont malicieusement persécutés par leurs puissants antagonistes. En sorte que finalement chacun gardera sa part de butin—et son siège au sénat ou à la chambre,—et le public sera peut-être convaincu que tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles.

"Et maintenant, la conséquence de tout ceci, c'est la démoralisation générale, non pas montant des bas fonds aux sommets sociaux, mais descendant et s'infiltrant de couche en couche, du congrès aux législatures, des législatures aux municipalités, des municipalités aux fonctions de bas étage, et enfin de la corporation à l'individu. Croit-on, par hasard, que voyant l'absence et l'impunité avec lesquelles sénateurs et représentants des États-Unis s'enrichissent de leurs fonctions, les législateurs d'Albany peuvent avoir grand scrupule à s'engraisser de leurs mandats. Et si Albany vit de pillage, New-York se considérera-t-il comme tenu à respecter la fortune publique et à se contenter du brouet noir des Spartiates? Non point, vraiment. Allons plus loin. Étant admis que les fonctionnaires de l'ordre municipal ou judiciaire trouvent tout naturel d'acheter des voix pour s'en faire plus ou moins de milliers de dollars de rente, comment les gens ne trouveraient-ils pas tout naturel de les vendre? Telle est la filière, en effet, et de proche en proche, d'induction, en induction, de contagion en contagion, il n'y a plus, dans toute la hiérarchie politique et administrative que des loups affamés en quête de plus ou moins grasses curées.

## AFFAIRE BELLE-PENTON-LAFON.

Le comité de police n'a pas encore fini l'enquête qu'il a entreprise, dans le but de découvrir s'il est vrai que le chef de police et le sergent Lafon ont conspiré avec M. Belle pour forcer les Vancaster, la femme en particulier, à retirer certaines accusations graves portées contre M. Belle. En attendant que nous puissions donner un résumé complet de l'enquête, nous publions la déposition de M. Lafon. On verra que le principal moyen de défense des accusés, est que le chef de police Penton et Lafon croyaient que M. Belle était victime d'une conspiration et que c'est dans ce but qu'ils ont consenti à aider M. Belle à engager les Vancaster à retirer leurs accusations.

Reproduisons sans commentaires pour le moment.

## DÉPOSITION DU SERGENT LAFON.

Vers le 21 janvier, j'appris à la station de police que le chef voulait me voir. J'entrai de suite dans son office, mais il se trouvait alors engagé, je ne pus lui parler. Quelques minutes plus tard, un des employés de M. Belle vint à moi et me dit que j'étais demandé au bureau de M. Belle, agent d'immigration, rue St. Jacques. Je me rendis là, et M. Belle me dit alors qu'il y avait une espèce de conspiration contre lui, que quelques personnes voulaient lui faire du tort, et qu'il avait besoin de mes services.

Je lui répondis que je ferais dans cette affaire ce qui me serait possible. Je pourrais jurer que je n'avais jamais été dans l'office de M. Belle auparavant. Après cette entrevue, j'allai chercher Vancaster, et l'ayant amené chez M. Belle, je dis à ce dernier que je lui amenais un de mes hommes, et que cet homme pourrait probablement expliquer l'affaire. M. Belle demanda alors à Vancaster : "Saviez-vous si votre femme est à faire des dépositions contre moi?" Vancaster répondit qu'il le savait, mais qu'il n'était pour rien dans ces dépositions, que c'était à sa femme de les faire, que celle-ci était aidée par un nommé Muller, parce que lui et sa femme étaient étrangers dans le pays, et qu'ils ne connaissaient personne. Je demandai à Vancaster s'il savait que les faits mentionnés dans les dépositions dataient de trois mois.

Il répondit qu'il le savait. J'emmenai ensuite Vancaster auprès du chef de police, et ce fut alors que M. Penton lui demanda pourquoi il avait attendu si longtemps, et pourquoi, comme un homme, s'était dû le faire, il n'était pas allé chez M.

Belle pour avoir satisfaction, vu que, attendre plus tard était une honte.

Vancaster répondit que (le chef) pouvait reprendre son uniforme s'il le voulait.

M. Barnard demande au témoin si les dépositions en question n'étaient pas retirées, il (Vancaster) serait dépouillé de son uniforme?

Le détective Lafon continue :

J'ai questionné Vancaster et j'ai trouvé qu'il n'avait aucune animosité contre M. Belle, personnellement, et en retournant chez M. Belle, il m'a informé qu'un homme était allé chez lui avec un affidavit qu'il avait signé, cet affidavit contenant certains allégués diffamatoires contre M. Belle. Mais Vancaster m'a dit qu'il serait disposé, si la femme le voulait, à signer un autre affidavit retirant la plainte portée par le premier. Je partis alors avec Vancaster et nous nous rendimes chez lui où je fus reçu par sa femme amicalement. Le whiskey fut apporté sur la table et nous bûmes ensemble. En parlant à Mme. Vancaster, sur l'objet de ma visite, elle me dit immédiatement qu'elle voulait voir rien à faire avec moi dans cette affaire.

Avant de sortir, je lui parlai de nouveau, et elle consentit à venir à l'office de M. Belle dans l'après-midi, vers trois heures et demie pour s'expliquer. A 3½ heures, nous nous trouvions tous chez M. Belle. A l'arrivée de Mde. Vancaster, M. Belle dit qu'il était content de la voir.

Après l'échange de deux ou trois mots, on frappa à la porte, et M. Belle fut averti que quelqu'un désirait le voir seul. Ce ne fut pas longtemps après que j'entendis du bruit comme celui d'une danse.

Mde. Vancaster se leva soudainement et fit remarquer que l'on se battait. J'ouvris la porte et j'allai dans une autre office où je vis un homme tenant M. Belle par la barbe. Après les avoir séparés, M. Belle, excité, me dit que je devais prendre en charge l'assailant, et je mis alors les menottes aux mains de M. Barnard. Je demandai alors à celui-ci, qui il était? La réponse fut : "Major Barnard." Je lui dis alors qu'il pouvait marcher devant moi jusqu'à la station sans menottes.

Sur le haut de l'escalier, Vancaster me dit : "Si le chef de police veut mon uniforme, il peut l'avoir, et que sa femme pouvant gagner \$7.00 par semaine, ils pouvaient tous deux faire mieux qu'ils avaient fait jusqu'à présent.

Questionné sur le second affidavit que l'on voulait faire signer à Vancaster, le détective Lafon répond que son contenu portait "qu'ayant été influencé par un nommé Muller, lui, Vancaster, consentait à retirer les accusations faites contre M. Belle, et que durant le temps qu'il (Vancaster) avait passé dans la maison de Refuge M. Belle avait été complaisant pour lui.

Ici se termine le témoignage de M. Lafon.

Devant le comité de police, on a fait entendre des témoins pour prouver que la femme Vancaster n'a pas bonne réputation et qu'on ne doit pas ajouter foi à son témoignage.

Le shérif Leblanc a commencé l'enquête dans l'affaire Belle. On a communiqué à M. Belle les accusations portées contre lui afin qu'il puisse y répondre.

## LE NORTHFLEET ET LE MURILLO.

On sait qu'une enquête a été instituée à Cadix sur la conduite du capitaine du *Murillo*, qu'on croit la cause de l'accident terrible qui a fait périr avec le *Northfleet* trois cents personnes. Voici ce qui est sorti de cette enquête jusqu'à ce jour :

La déposition du mécanicien du steamer *Murillo* a été prise par le consul anglais à Cadix. Son récit coïncide avec les précédents compte-rendus du désastre. On a arrêté le maître du steamer et quelques hommes d'équipage. Ils disent que le *Murillo* a eu une collision avec un autre navire, mais non avec le *Northfleet*. Plusieurs des passagers qui étaient à bord du *Murillo* ont aussi fait devant le consul des affidavits desquels il résulte que la collision a eu lieu pendant la nuit et fut suivie presque immédiatement d'appels au secours partis de l'autre navire, que le brouillard et la nuit empêchaient de distinguer. Plusieurs passagers demandèrent au capitaine de mettre les chaloupes à l'eau pour essayer de sauver les naufragés, mais on ne prêta aucune attention à leur requête. Le capitaine ordonna froidement au mécanicien de continuer la route.

## NOUVELLES GÉNÉRALES.

L'incendie du palais de justice de Québec est un grand malheur pour le district de Québec.

Tous les documents placés dans les rayons supérieurs des *safes* dans le palais de justice, à l'exception de ceux du shérif et du registraire, ont été détruits. La plus grande perte est le record dans la cause de la Banque Nationale contre la Banque de Montréal; les records dans les autres causes de la Banque de la Cité ont échappé au désastre. Tous les actes en appel au Conseil Privé d'Angleterre sont brûlés. Deux testaments (copie originale) sont aussi perdus, le plus important est celui de M. Dérousselle, de Beauport, qui est mort en laissant une fortune d'un quart de million de dollars.

Une adresse a été présentée par le Barreau à Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur le priant de convoquer les Chambres de suite pour passer une loi spéciale pour obvier aux inconvénients résultant de la destruction d'un grand nombre de records, mais il a décidé qu'une commission serait nommée et ferait rapport.

M. Pominville, de la société Cartier et Pominville, est complètement rétabli; on ne pouvait pas pourtant être plus condamné qu'il ne l'a été.

Sir Narcisse Fortunat Belleau a refusé, dit-on, un siège dans le Sénat; il veut rentrer dans la vie privée.

M. de Bellefeuille a été nommé secrétaire du bureau de direction du Pacifique.

Il est question d'établir une nouvelle banque à Joliette sous le titre de *La Banque de Joliette*.

Racine jugé par Rachel, la grande tragédienne. Elle disait un jour :—"Parlez-moi de Racine! celui-là, je l'adore. Tout ce qu'il dit est si beau si vrai, si noble!" Puis, ouvrant le livre avec respect, Mlle Rachel s'inclinait sur ses pages et disait : "Comme j'aime cet homme-là! Quand je mets le nez dans ce volume, j'y resterais pendant deux jours sans boire ni manger."

## LES CARDINAUX, LE FUTUR PAPE.

Le *Canadien* a publié des lettres intéressantes d'un promoteur sur Rome et l'Italie. Voici ce qu'il dit au sujet des cardinaux et du successeur supposé de Pie IX. Il commence par le cardinal Antonelli :

Je ne cache pas que le cardinal est un homme séduisant. Je m'étais fait de lui un autre portrait. Sa personne respire la simplicité, la clarté et la finesse. La tête est d'une coupe un peu antique. Ses cheveux gris de fer trahissent à peine ses soixante-quatre ans. L'œil est d'un calme profond qui paraît terne ; mais il s'en échappe parfois un éclair furtif, qui semble soudoyer les cœurs et les reins. Ses lèvres un peu épaisses tempèrent l'austérité de ce visage oval aux lignes régulières. Elles donnent à la physionomie une sévérité bienveillante, qui devient de la douceur, le timbre de la voix, ferme et mat, lorsqu'il prend des tons persuasifs, et que la main, allongée et aristocratique, s'arrondit au bout du poignet et, d'une inflexion élégante, accompagne la parole.

Le langage est sans prétention et sans exagération. Il est concis et net. La pensée est limpide et la traduction en est franche. L'exposition est mêlée de bon sens, de tact et de perspicacité. Le cardinal parle des hommes et des choses de la politique en homme d'Etat versé dans les affaires.

## LE SACRÉ COLLÈGE.

Pie IX étant né le 13 mai 1792, il est assez naturel que l'on se préoccupe de l'éventualité de sa succession. Aussi les Romains supputent-ils en ce moment les mérites et les chances de chaque membre du sacré collège, bien que celui-ci puisse élire à la papauté un simple moine ou tout autre prêtre non revêtu de la pourpre du cardinal.

Vous savez que le sacré collège se compose de soixante-dix cardinaux, qui se divisent : hiérarchiquement, en cardinaux de l'ordre des prêtres et cardinaux de l'ordre des diacres.

Rarement le sacré collège est au complet. Il suffit, du reste, pour la votation, qu'il soit en nombre. Présentement, vingt-cinq chapeaux sont vacants. On assure que Pie IX ne leur donnera pas de titulaires tant que le Vatican ne sera séparé du Quirinal que par le Tibre.

Par conséquent, à moins que le règne de Pie IX ne se prolonge plusieurs années encore et que dix cardinaux viennent à mourir, il est peu probable, dit-on, que le pape crée de nouveaux cardinaux. Les quarante-cinq cardinaux qui existent formeront donc l'assemblée qui procédera à l'élection du successeur de Pie IX.

De ces quarante-cinq cardinaux, trois sont de l'ordre des évêques : les cardinaux Amat, Patrizi et di Pietro ; et six de l'ordre des diacres : les cardinaux Caterini, Mertel, Antonelli, Consolini, Capalti et Borromeo. Les trente-cinq autres appartiennent à l'ordre des prêtres. Trente-cinq aussi sont cardinaux de cour ou d'Italie, et dix sont cardinaux de couronne, hors de l'Italie. Ceux-ci sont : les cardinaux Billiet, archevêque de Chambéry ; Donnet, archevêque de Bordeaux ; de Bonnechose, archevêque de Rouen ; Mathieu, archevêque de Besançon ; Rauscher, archevêque de Vienne, (Autriche) ; Schwarzenberg, prince-archevêque de Valladolid ; Cullen, archevêque de Dublin.

Si l'on additionne l'âge de chacun des quarante-cinq membres du sacré Collège, on arrivera au total vénérable de trois mille quarante-six années, sans compter les mois d'écart. Ces quarante-cinq princes de l'Eglise ont trente siècles et quarante-six ans, en chiffres ronds ! Voilà une assemblée mûre pour les délibérations. Deux cardinaux sont plus âgés que Pie IX : ce sont les cardinaux Billiet et de Angelis. Le plus âgé est le cardinal Billiet, 90 ans ; le plus jeune est le cardinal Bonaparte, 45 ans. Dix-huit ont dépassé soixante-dix ans, ce sont : les cardinaux Billiet, 90 ans ; de Angelis, 81 ans ; Caterini et Donnet, 78 ; Grassellini, Mathieu et Amat, 77 ; Rauscher, 76 ; Patrizi et Antenucci, 75 ; de Bonnechose, 73 ; Trevisanato, Barnabo, Vannicelli, Casoni et Barili, 72 ; Bizzarri, Asquini et Cullen, 71. Trois ont soixante-dix ans, les cardinaux de Silvestri, Garcia Cuesta et de La Lastra. Vingt-quatre n'ont pas soixante-dix ans : les cardinaux Carafa de Luca, Morichini, 68 ; Mertel, Antonelli et Consolini, 67 ; di Pietro, 66, Sac, Coni et Panebianco, 65 ; Schwarzenberg, 64, Pecci et Moreno, 56 ; Borromeo, 51 ; de Hohenlohe, 50 ; Billio, 47 ; Monaco, La Valletta, 46 ; Bonaparte, 45.

M. Teste, l'auteur des lettres en question parle ensuite des principaux cardinaux parmi lesquels on suppose que le prochain pape sera choisi.

On peut citer, au premier rang, le cardinal Riario Sforza, archevêque de Naples, prélat qui, avec un esprit ordinaire, administre admirablement son diocèse. Si le choléra éclate dans le Napolitain, il est le premier et le dernier à porter secours aux cholériques ; un homme plein de dévouement et de courage, un peu obstiné peut-être. C'est, de tous les cardinaux celui dont on parle le plus pour la succession de Pie IX. Ses vertus apostoliques, sa fermeté, un grand nom qui rend l'obéissance facile, le désignent à l'élection.

Le cardinal marquis Barnabo de Folligno a été élevé avec le cardinal Patrizi à la Flèche. Il est préfet de la propagande, l'une des charges les plus considérables du saint siège. Au temps où l'on pouvait se réjouir, les convives du cardinal crayonnaient sa charge, après le dessert, sous la forme d'une cariatide qui supporte le monde : allusions à ses fonctions qui consistent à diriger les missions de l'Asie, de l'Afrique, de l'Amérique et de l'Océanie. C'est un caractère impétueux et très français. Son petit corps carré, trapu, *ercolino*, est plein de vigueur. Malheureusement, l'excès de travail a affaibli sa vue au point que ses amis redoutent qu'il soit bientôt aveugle. Le cardinal Barnabo est l'homme de Rome qui gèle le moins son langage. M. le duc de Gramont, M. le marquis de Lavallette et M. le comte de Sartiges ont recueilli quelquefois, oreilles surprises et bouche béante, ses tirades diplomatiques ou contre la diplomatie, débitées avec une crudité d'expressions qui aurait fait plaisir à Diogène. Il n'a jamais permis à un peintre ou à un photographe de faire son portrait. Le cardinal Berardi, de plus haute stature que le cardinal Barnabo, est robuste comme un enfant de la Sabine. Leur organisation physique et leur énergie sont les mêmes. Mais le cardinal Berardi a un langage différent ; il a été avocat et marié. C'est un esprit ouvert et fort. J'ai causé longuement avec lui sur les affaires de France et d'Italie ; il m'a intéressé vivement sur sa science politique et par le caractère moderne et large de ses idées. « Voyez-vous disait-il un jour au pape, les journaux sont devenus nécessaires. Dans un voyage que j'ai fait en Angleterre, j'ai vu, en plein champ, une femme qui, d'une main, sarclait

de l'herbe, tandis que de l'autre, elle tenait un journal et le lisait. Quand les choses en sont arrivées à ce point, la presse est passée à l'état de nécessité sociale. »

Après avoir parlé du cardinal de Angelis 'qui,' dit-il "est le pape du pape" mais qui est trop âgé, peut-être, pour recueillir une succession si importante, il continue ainsi :

Une prédiction populaire veut que le cardinal Panebianco soit le futur pape et un pape aussi grand que Sixte-Quint. Le cardinal Panebianco est un Sixte-Quint, c'est convenu. Il est inutile de demander aux Romains comment ils savent cela. Panebianco est un Sixte-Quint. C'est un grand Sicilien à figure brune, qui a moins haute taille et moins noble tête que le cardinal de Angelis, mais qui ne tremble pas comme son collègue, affaibli par l'âge, et porterait bien la tiare. Ce détail vous paraît puéril. Il ne l'est pas. Un chef d'Etat n'est respecté que lorsqu'il peut monter à cheval et porter un sabre. Un pape n'est bien pape que lorsqu'il n'a pas l'air ridicule sous ses habits sacerdotaux. Or, la tiare n'a pas la majesté de la couronne, l'éclat guerrier du casque ni la dignité de la mitre. C'est bizarre et d'un port difficile. C'est splendide ou grotesque, suivant la tête. L'enthousiasme des Romains pour leur nouveau Sixte-Quint s'est un peu refroidi, à cause d'une habitude qu'ils n'aiment pas voir chez un prince de l'Eglise ou un grand seigneur, l'économie un peu trop serrée.

## FAITS DIVERS.

Une exécution capitale a eu lieu à Rennes : c'est celle du nommé Christian Lemarchand, condamné à la peine de mort pour crime d'assassinat sur la personne de sa tante.

Depuis sa condamnation, Lemarchand avait manifesté à plusieurs reprises le repentir le plus sincère, et il espérait qu'on lui ferait grâce de la vie ; il l'espérait d'autant plus qu'il savait qu'une demande en commutation de peine avait été adressée au ministre de la justice, et que cette demande avait été signée par les députés d'Ille-et-Vilaine, ainsi que par la sœur de la victime. Aussi, lorsque le procureur général, le directeur de la prison et l'aumônier se sont présentés dans sa cellule, le condamné les a-t-il reçus avec un très vif mouvement de satisfaction, croyant qu'ils lui apportaient sa grâce.

Il a été cruellement désabusé en voyant entrer M. Roch et ses aides. La réaction a été si violente et si brusque, qu'il s'est trouvé mal. Il a fallu près d'un quart d'heure pour le faire revenir à lui. Un moment après, il a fait tout haut l'aveu de son crime, pleurant et sanglotant comme un enfant. « Mon Dieu ! a-t-il murmuré, il n'y a donc plus d'espoir ? »

Au moment où les exécuteurs se sont emparés de lui pour les funèbres apprêts, il a été pris d'un tremblement convulsif et a perdu toute connaissance. On lui a donné un verre d'eau-de-vie qui l'a remis un peu, mais sa faiblesse était extrême. Son visage, d'une pâleur livide, exprimait l'effarement et l'épouvante. Il regardait sans voir, ses dents s'entrechoquaient avec violence. Il a demandé un second verre d'eau-de-vie qu'on lui a donné.

L'exécution a eu lieu à sept heures, en présence d'une foule immense.

L'ACCIDENT D'ALBERTACON.—Le XIX<sup>e</sup> Siècle publie les détails suivants sur un terrible accident signalé par le cable :

Lorsqu'un chef de famille vient à mourir en Corse, après avoir paré le défunt de ses habits les plus beaux et les plus neufs, on le pose sur une table que l'on place au milieu de la plus grande pièce de la maison ; puis, on l'entoure de lumières. Cinq ou six heures avant la levée du corps, toutes les femmes du village et de la contrée, habillées de noir et tête nue, se rendent à la maison mortuaire : elles s'accroupissent autour du mort ; la mère et les sœurs du défunt se tiennent aux pieds ; puis viennent les parentes les plus rapprochées, les amies ensuite.

Lorsque l'assistance est au grand complet, commence la lugubre cérémonie dite du *Vocero*. Les potesses les plus renommées de la contrée, et s'il y en a parmi les parentes du défunt, ce sont elles qui ont la préférence, — les cheveux épars, larmoyantes, la figure meurtrie, debout et un mouchoir blanc à la main, chantent en vers la vie, les qualités et la destinée du mort. La vue d'une pareille scène est triste et lugubre ; la voix stridente de cette pleureuse, la lugubre cadence des vers qu'elle chante, ses gestes, ses mouvements, — tantôt elle soulève la tête du mort, tantôt ses bras, tantôt ses jambes, et tantôt elle s'arrache elle-même les cheveux en se meurtrissant la figure qui, à un moment donné, est tout ensanglantée — les sanglots étouffés des assistants, tout contribue à donner à ce tableau une horreur telle, que la douleur finit par gagner même les simples curieux. — Enfin, le prêtre arrive. Aussitôt tout se tait et toutes ces femmes, dans cette attitude et comme de véritables pleureuses romaines, suivent le corps jusqu'à l'église où la cérémonie dure très-souvent quatre et cinq heures.

Au village d'Albertacon, un des principaux propriétaires venait de mourir, et le soir, à quatre heures, au moment où la scène du *vocero* allait se terminer, au deuxième étage, un bruit sourd s'est fait tout à coup entendre ; les énormes poutres qui soutenaient le plancher, cédant tout à coup, se sont effondrées avec un fracas épouvantable, précipitant pêle-mêle toute cette foule. Le parquet du premier étage, n'ayant pu soutenir le choc, s'est abattu sur le plancher de l'entre-sol, lequel enfoncé à son tour, a tout laissé s'abattre jusque dans la cave.

Lorsque je suis arrivé, le sauvetage venait à peine de commencer. Le spectacle était navrant : à milieu de nuages de poussière entrablée de fumée, on retirait de temps à autre un cadavre, sur lequel toute la foule du dehors se précipitait avec rage pour reconnaître un père, une mère, un frère, une sœur, un parent, un ami. On s'arrachait le corps pour en étudier les traits, mais la plupart étaient méconnaissables. De tous côtés, le tumulte et l'horreur étaient à leur comble, car lorsqu'on retirait une victime incapable de prononcer un mot, tous voulaient l'emporter, chacun croyant avoir trouvé l'être aimé que l'on cherchait. Enfin, après trois heures d'angoisses mortelles et d'efforts surhumains, le sauvetage était terminé. On parvint à se reconnaître. On avait retrouvé vingt cadavres et quatorze blessés.

TRAGÉDIE.—Un Canadien nommé Alfred Love, résidant de Boston, menait depuis quelque temps une existence dissolue qui avait contrainst sa femme à se séparer de lui. Elle était allée demeurer, avec sa petite fille âgée de 4 ans, dans la maison No. 8 Beunet street. Samedi, son mari s'est présenté dans

cette maison, est monté à l'étage occupé par sa femme et a eu avec elle une longue conversation. Son objet, paraît-il, était de se faire remettre l'enfant. On ne peut du reste faire que des conjectures sur ce qui s'est passé entre eux jusqu'à l'heure où l'on vit descendre Alfred Love, portant l'enfant dans ses bras, et suivi par sa femme. En arrivant sur le palier du second étage, Alfred sortit brusquement un revolver de sa poche, le déchargea à bout portant dans la tête de l'enfant, puis s'élançant dans une chambre, appuya le pistolet sur son front et s'envoya deux balles dans la cervelle.

Les autres locataires, accourus au bruit, aidèrent la mère désolée à porter la petite fille dans la cuisine, et pendant que les uns s'efforçaient d'arrêter le sang, d'autres furent chercher un médecin donc les soins ranimèrent pour un moment l'enfant évanouie. Elle ouvrit les yeux et dit d'une voix faible : C'est méchant papa qui a fait ça avec quelque chose qui ressemble à un tuyau à gaz. Ça a fait un grand bruit et ça a frappé Gracie bien fort. Elle n'a pas eu la force d'en dire plus long. Ses yeux se sont refermés, une pâleur cadavérique s'est répandue sur son visage et ses petites lèvres ont été agitées par un tremblement convulsif. On l'a emportée avec les plus grandes précautions à l'hôpital, où sa mort était attendue d'un moment à l'autre, l'extraction de la balle n'ayant pu être opérée. Quant au père, il a expiré à 5 heures du soir, à la place même où il était tombé en se trouant le front de deux balles, une heure et demie auparavant. Il était âgé de 45 ans. Au rapport de sa femme, c'était un homme d'habitudes excentriques, mais d'une sobriété absolue. Il n'a donc pas agi sous l'influence de l'ivresse ni sous celle d'un sentiment de jalousie, car en ce cas c'est sa femme et non son enfant qu'il eût frappée. Ce terrible drame ne peut s'expliquer que par un accès subit de démence. La pauvre petite victime se nommait Gracie Mabel Love.

## LA VALEUR FRANÇAISE.

On lit dans une correspondance française :

« Si vous éprouvez une joie patriotique à constater l'héroïsme déployé par nos soldats, pendant la fatale campagne de France, en revanche, serez-vous douloureusement frappée de la légèreté avec laquelle on les a conduits au feu. Tout le monde a fait preuve de courage, depuis le clairon qui sonnait la charge, jusqu'au maréchal qui ordonnait la retraite ; mais, si l'héroïsme suffit à qui obéit, il est la moindre des qualités de celui qui commande. Dans le courant de cette triste enquête, vous lirez cent passages du genre de ces deux-ci.

« Le maréchal Mac-Mahon, dont nul plus que moi ne respecte le grand caractère, dans sa déposition fait le plus grand éloge des troupes placées sous ses ordres au début de la campagne.

« Plusieurs fois pendant la lutte, dit le maréchal à propos du combat de Wissembourg, les Allemands, repliant leurs tirailleurs, firent avancer des masses nombreuses contre nos soldats, dans la pensée qu'ils allaient se rendre, tant ils étaient peu nombreux ! Loin de répondre à leur attente, nos soldats firent contre eux un feu violent qui explique les pertes que ce combat leur fit éprouver. »

« Ce jour-là, 8,500 Français tenait tête à 60,000 Allemands. Plus loin, le maréchal termine par ces simples mots le récit de la bataille de Reichshoffen.

« Dans cette journée, les 35,000 hommes que j'avais sous mes ordres eurent à combattre 140,000 Allemands, et l'on doit dire que jusqu'à la fin ils ont soutenu la réputation de leurs devanciers. »

« Toujours et partout des luttes inégales, toujours et partout le soldat payant argent comptant les dettes de ses chefs, toujours et partout les officiers se faisant héroïquement tuer, comme s'ils n'avaient rien eu de mieux à faire.

« J'avoue ne pas comprendre le président de la commission disant au maréchal à propos de Wissembourg : — « Vous devez être très-fier de raconter un tel fait d'armes, et la Commission éprouve à l'entendre une joie patriotique. »

« J'ai éprouvé, moi, en lisant ces lignes, une tristesse profonde. J'ai eu le cœur serré en pensant que de tels miracles ont été stériles ; qu'un sang si précieux, prodigué à pleins sillons ne nous a pas empêchés de perdre deux provinces. Je ne mets pas le maréchal en cause ; la campagne était mal engagée. Chaque fois que je me rappelle comment tombaient ces héros anonymes que nous avons soutenus, relevés ou enterrés tout autour de Paris ; leur élan, leur sang-froid devant le danger, leur résignation devant la mort, ce n'est pas une joie patriotique qui me prend à la gorge, non, c'est une rage que rien n'apaise, et j'ai peur d'être trop vieux pour en voir jamais la fin. »

R. C. Barnes, Junction city, Kansas, écrit que le siro composé d'Hypophosphite de Fellows se vend rapidement et crée une grande excitation en raison des guérisons qu'il opère.

Les annonces de naissance, mariage ou décès seront publiées dans ce journal à raison d'un sou chaque.

## NAISSANCE.

En cette ville, le 3 courant, la dame de M. Isaac Ringuette a mis au monde un fils.

## MARIAGES.

Mardi, le 11 courant, à l'église St. Joseph, par le Rév. M. Grangeon, curé, M. Arthur-Théodore Constant, marchand, à Dlle Marie-Antoinette-Julie Bureau, troisième fille de M. Jos. Bureau.

Mardi, le 11 courant, à l'église St. Joseph, par le Rév. M. Grangeon, curé, M. Pierre-Napoléon Bureau, typographe, à Dlle Marie-Elmire-Adélaïde Bureau, deuxième fille de M. Jos. Bureau.

A St. Calixte de Somerset, le 29 janvier courant, Basile DesRochers, Eccl., médecin, résidant à Victoria-ville d'Arthabaska, fils de Gabriel DesRochers, Eccl., J. P., de St. Nicolas, conduisait à l'autel Dlle Elisabeth Armstrong, institutrice, fille de feu Hugh Armstrong, de Québec. La bénédiction nuptiale fut donnée par le Rév. M. J. Damase Matte, curé de l'endroit. Les garçons et filles d'honneur étaient M. Gabriel DesRochers, frère du marié, avec Dlle Aurélie Ouellette, et M. Joseph Matte, E. E. M., avec Dlle Emma Cormier, fille de l'Hon Charles Cormier, sénateur, résidant à Somerset.

À South Adams, Mass., le 27 janvier, par le Rév. Messire Crevier, curé de North Adams, Mass., M. Alfred Jetté, à Dlle Léonore Perreault. Après la cérémonie, l'heureux couple partit pour son tour de noces. Témoins, M. J. Labrosse et Dlle Gravier.

M. Joseph Granger, Secrétaire-Trésorier de la Société St. Jean-Baptiste, de Worcester, à Dlle Caroline Lamoureux, de North Grosvenordale, Conn.

## DÉCÈS.

En cette ville, le 8 courant, à l'âge de 74 ans, après une maladie de quelques jours seulement, soufferte avec une résignation toute chrétienne, dans Geneviève Brosseau, veuve de M. François Collin. Elle laissa pour pleurer sa perte une nombreuse famille et beaucoup d'amis qui n'oublieront jamais les qualités qui ornaient sa belle âme et son bon cœur.

Le 30 janvier, 1873, à l'âge de 13 ans, Marie-Clarice-Olive-Arville Be-thelette, de William Centre, Conn., et autrefois de St. Osaire, fille de feu Jacques Berthelotte. Le *Nouveau-Monde* est prié de reproduire.

## LES CHEVALIERS DU POIGNARD

ROMAN ÉMOUVANT PAR XAVIER DE MONTÉPIN.

### Deuxième Partie. — Les Amours du Chevalier.

(Suite.)

#### VI. — CAPITAINE.

Ce tressaillement, quelque bien déguisé qu'il fut, n'échappa point au regard d'aigle du bandit.

Il fit avancer son cheval si près de la monture de Denis, que les jambes des deux cavaliers se touchaient, et il dit d'une voix très-basse, et cependant mordante : — Bien joué, sur ma parole !... N'oubliez pas, CAPITAINE, que vous m'avez promis de me choisir pour lieutenant. — ajouta-t-il.

Denis comprit qu'il était deviné.

— LIEUTENANT Roncevaux, — répliqua-t-il, — quand j'ai promis, je tiens toujours.

— A la bonne heure ! — murmura Roncevaux. Et une furtive poignée de mains cimentait entre ces deux hommes le pacte qui venait d'être conclu.

Tout ceci s'était passé en beaucoup moins de temps que nous n'en avons mis à le raconter. Soudain, on vit briller des torches et on entendit pousser des cris de ralliement dans la direction de l'auberge du Faucon blanc. Evidemment, la pour-suite commençait à s'organiser.

— Au galop !... — cria Denis, — au galop !... Les bandits rendirent la main à leurs chevaux, qui semblèrent comprendre le danger et partirent ventre à terre.

Au bout de moins de quatre heures, la rapide cavalcade s'arrêtait haletante au pied de la montagne sur laquelle s'élevait le château de Falkenhorst.

Quelques instants plus tard, les chevaliers du poignard étaient en sûreté dans les souterrains.

La première occupation du lieutenant et de sa bande, on le comprend, fut de procéder à l'inventaire de ce que contenaient le coffret et le portefeuille. Le coffret était en acier, orné à chaque angle de figurines en argent massif.

Il était indispensable, pour mettre à jour la serrure, de faire jouer d'abord un ressort si parfaitement caché qu'il fut impossible à Denis de le découvrir.

En conséquence, après une longue et infructueuse recherche, et malgré le regret qu'on devait éprouver en brisant un si précieux travail artistique, on introduisit un ciseau de fer entre le corps et le couvercle du coffret, et, à grands coups de maillet, on parvint à soulever ce couvercle.

Le petit coffret contenait de l'or monnayé et des pierres précieuses, diamants, rubis, émeraudes et topazes, de différentes dimensions. L'or représentait une somme d'environ cent soixante mille livres. Les pierres précieuses devaient valoir beaucoup plus, mais aucun des chevaliers du poignard n'avait les connaissances nécessaires pour en déterminer la valeur d'une façon positive.

Tous les bandits frissonnaient de joie. Jamais aucune de leurs nombreuses expéditions ne leur avait rapporté des résultats aussi splendides.

On examina ensuite le contenu du grand portefeuille de maroquin noir. Il renfermait des lettres de change pour des sommes immenses, à l'ordre de Van Goët, sur plusieurs négociants et banquiers israélites de plusieurs villes d'Allemagne, d'Autriche et de France.

Malheureusement, ces lettres de change étaient des non-valeurs entre les mains qui les possédaient actuellement.

Le portefeuille était, en outre, bourré de papiers et de parchemins contenant des notes relatives aux opérations multiples et aux gigantesques affaires du juif.

— Au feu !... au feu !... toutes ces papiers !... — cria Roncevaux.

— Non pas, — répliqua Denis, — ayons-en le plus grand soin, au contraire.

— Et qu'en voulez-vous faire, lieutenant ?

— Les renvoyer à Van Goët, s'il n'est pas mort de mes deux coups de couteau, ou, tout au moins, à ses héritiers.

— A quoi bon ?

— Eh ! mon Dieu, à ce que tant de richesses ne soient point inutilement perdues. Qui sait si, lorsque toutes les sommes représentées par ces chiffons se seront converties en or et en pierreries, quelque hasard favorable ne nous permettra pas de remettre la main dessus ?

Cet espoir est vague, j'en conviens ; c'est semer un peu au hasard ; mais la semaille ne nous coûte rien, et nous avons l'espoir de récolter peut-être un jour....

— Ah ! — dit Roncevaux, — je ne pensais pas à tout cela. Vous avez raison, lieutenant.

— Maintenant, — fit une voix, — le partage de l'or et des bijoux....

— Aujourd'hui ? — répliqua Denis. — Impossible.

— Pourquoi donc ?

— Parce que le partage ne doit point se faire en l'absence du capitaine, et que vous savez aussi bien que moi que le major n'est pas là....

— Bah ! — dit alors Roncevaux, — le major ne reviendra pas....

— Qui sait ?....

— Mais enfin, lieutenant, nous ne pouvons point attendre indéfiniment son retour....

— Sans doute. Si donc dans trois jours le capitaine n'a pas reparu, nous le considérerons comme mort ou perdu pour nous ; nous nommerons un capitaine à sa place, et les choses reprendront leur cours habituel. Mais, jusqu'à là, il faut que le major soit réputé simplement absent et que ses droits soient respectés.

Ceci sembla juste à tout le monde, et, par conséquent, les paroles du lieutenant ne rencontrèrent aucune opposition. Les trois jours s'écoulèrent. Nous n'avons pas besoin de dire que le major n'avait pas reparu.

Denis rassembla tous ses hommes dans la grande salle qui servait aux repas et aux orgies de la bande.

— Camarades, — leur dit-il — le délai fixé par moi et accepté par vous est écoulé. Nous ne pouvons plus attendre ni espérer le retour de celui qui fut si longtemps notre digne chef, et nous devons songer à le remplacer....

— Oui.... — oui.... — oui.... — dirent toutes les voix.

Denis poursuivit : — La confiance de celui dont nous déplorons la disparition étrange et mystérieuse m'avait élevé au second rang dans cette troupe de braves.... Trouvez-vous que si, aujourd'hui, j'aspire à prendre la première place, mon ambition soit trop grande ?.... En un mot, voulez-vous de moi pour capitaine ? Votre acceptation sera pour moi un honneur que je saurai reconnaître et mériter. Si, au contraire, vos regards s'arrêtent sur quelque autre qui vous semblera plus digne et plus capable, je me soumettrai sans un murmure à votre décision, et je fais d'avance serment d'obéir à celui que vous aurez choisi....

Ces quelques paroles, simples et courtes, produisirent le meilleur effet sur les chevaliers du poignard.

Depuis longtemps ils reconnaissaient à Denis une intelligence supérieure à celle du major lui-même, et leur confiance en lui était absolue.

Ce fut donc avec l'unanimité la plus flatteuse que tous s'écrièrent à la fois : — Oui, — oui, — nous le voulons, — soyez notre capitaine !

Denis remercia comme il convenait. Puis, séance tenante, usant de son droit de capitaine, il nomma Roncevaux lieutenant.

Le partage des cent soixante mille livres en or fut fait immédiatement après.

Quant aux pierreries, un homme de la bande alla les proposer à un juif de Strasbourg, lequel servait parfois de recéleur et d'acheteur aux gentilshommes de grand chemin.

Ce juif, estimant ces pierres précieuses à une valeur de plus d'un million, en offrit incontinent cent mille francs, offre qui fut acceptée.

On voit que l'expédition à l'auberge du Faucon blanc avait rapporté aux onze bandits un chiffre assez rond de deux cent soixante mille livres. Denis Poulailler débutait bien dans ses fonctions de capitaine.

Laissons s'écouler un laps de temps que nous ne saurions déterminer d'une façon parfaitement exacte, mais qui n'était ni de plus d'un an, ni de moins de six mois.

Transportons-nous à quinze lieues environ de Falkenhorst, sur le point le plus élevé de la plus haute montagne d'Alsace.

C'était vers la fin du mois de juillet, et à une chaude journée d'été succédait une soirée magnifique.

Depuis le sommet du mont Elster, une perspective vraiment magique s'offrait aux regards éblouis. A l'occident, dans un ciel de feu, le soleil se couchait derrière des nuages abrasés, enflammant de rouges, très-vapeurs les perspectives infinies d'un paysage de vingt lieues d'étendue.

Dans ce panorama splendide, les vi les et les bourgades semblaient des points blancs à peine distincts ; les collines et les vallées ne se distinguaient que comme des taches un peu plus sombres, les rivières étincelaient ainsi que des ruisseaux d'argent fondu.

De l'autre côté de la montagne, tout était plongé, au contraire, dans les ténèbres transparentes du crépuscule naissant. En face, la grand-route, toute miroitante de poussière, gravissait lentement et par des rampes escarpées les flancs du mont Elster, et se dessinait à la manière d'un long ruban blanc, vingt fois replié, sur les pentes rocheuses et moussues. En arrière, cette même route, redescendant dans les vallées pour gagner le pays plat côtoyait des précipices noyés dans l'ombre, et disparaissait complètement sous les rameaux touffus d'une ombre et luxuriante végétation.

Rien de plus radieux, de plus animé, de plus vivant que l'un des deux aspects.

Rien de plus triste, de plus morne, et nous dirons presque de plus lugubre, que le second.

C'est que, d'un côté, le soleil, ce grand artiste, prodiguait encore les trésors de sa palette féérique, tandis que, de l'autre, il cédait la place à ce douteux clair-obscur dont le divin Rembrandt seul a su tirer des effets si prodigieux.

Le sommet de la montagne, couronné de spires centenaires, aux longs bras d'un vert presque noir, offrait un plateau de quelques centaines de pas d'étendue, sur lequel passait la route.

C'était un lieu d'arrêt et de repos entre les fatigues de la montée et celles de la descente.

#### VII. — LE CHASSEUR ET LES JEUNES FILLES.

Sur ce plateau, au moment où nous venons d'y conduire nos lecteurs, un homme se tenait debout, dans la partie la plus rapprochée de ce versant splendidement éclairé, que nous décrivions il n'y a qu'un instant.

Cet homme, qui pouvait avoir de vingt à vingt-cinq ans tout au plus, offrait des traits charmants et le teint d'une femme sous des cheveux noirs, abondants, lustrés comme de la soie, et bouclés naturellement.

Une toilette d'une élégance merveilleuse et d'un goût exquis ajoutait encore à la grâce naturelle de la tournure la plus aristocratique qu'il fût possible de se figurer.

Cette toilette consistait en une veste en gros de Naples blanc, brodée en argent ; en un habit de chasse de drap vert, d'une finesse exquise, rehaussé de broderies d'or formant des feuillages entr'lacés et d'une délicatesse infinie ; et en une culotte de soie, sur laquelle s'ajustaient des guêtres blanches, de peau de chamois, montant jusqu'à un peu au-dessus du genou et agrafées avec des boucles d'argent.

Joignez à cela un petit chapeau lampion en feutre noir, galonné en or et posé sur l'oreille droite ; un jabot et des manchettes des plus belles dentelles de Malines, et vous aurez une idée à peu près complète du costume de ce séduisant inconnu.

Un grand chien épagneul, blanc et roux, se tenait couché à ses pieds sur le gazon.

Un fusil de chasse, très-court de canon, précieusement damasquiné, et dont la crosse d'ébène était incrustée en or et en nacre de perle, se voyait appuyé contre le tronc d'un arbre. La bandoulière de ce fusil était de soie cramoisie.

Le jeune chasseur (l'épagneul et le fusil nous autorisent à donner ce titre à notre inconnu), le jeune chasseur, debout au bord du plateau de la montagne, fixait un regard aussi perçant que celui d'un vautour sur les profondeurs du paysage, et ses yeux revenaient invinciblement et comme malgré lui, s'attacher aux détours multiples que décrivait la route aux flancs de la montagne.

Cette route semblait absolument déserte, sauf un point noir qui se mouvait lentement sur les pentes les plus lointaines de la rampe. Ce point noir était un carrosse auquel, sans aucun doute, il fallait encore plus de deux heures de marche avant d'atteindre le plateau.

L'inconnu n'eut pas plutôt constaté la lente approche de ce carrosse, qu'il prit dans sa poche un sifflet d'argent, pareil à ceux dont les officiers de marine se servent au milieu du fracas de la tempête pour indiquer la manœuvre à leur équipage, et que, l'approchant de ses lèvres, il en tira à trois reprises un son tellement aigu et si prolongé, qu'évidemment il dut se faire entendre sans peine à une distance de deux ou trois lieues au moins.

Quelques secondes s'écoulèrent, puis l'inconnu, qui prêtait l'oreille, entendit arriver jusqu'à lui un son exactement pareil, mais affaibli par la distance.

Ce son paraissait venir du pied de la montagne, qui était déjà plongé dans l'obscurité.

L'inconnu fit un geste de satisfaction, et, sans souci de friper sa riche toilette, il s'assit sur le gazon doux et touffu au pied de l'arbre contre lequel il avait appuyé son fusil.

Ensuite il parut s'absorber dans de profondes réflexions, tandis que sa main droite jouait machinalement avec les longues soies de l'épagneul étendu à côté de lui.

Une demi-heure ou trois quarts d'heure se passèrent ainsi. Tout à coup le bel animal releva la tête et fit entendre un aboiement doux et étouffé à dessein.

Cet aboiement n'avait rien d'hostile.

On eût dit que le chien voulait prévenir son maître de l'approche de quelqu'un, mais que, en même temps, il voulait témoigner, autant que cela dépendait de lui, qu'il ne croyait point que ce quelqu'un fût un ennemi.

L'inconnu se leva vivement et fit une di-saine de pas en avant. Il ne distingua rien d'abord.

Le soleil était complètement couché et le crépuscule avait monté peu à peu de la plaine aux sommets des montagnes.

Enfin, au bout de quelques secondes, l'inconnu entrevit deux formes féminines, à coup sûr jeunes et gracieuses, qui, debout au milieu de la route à un endroit où elle formait un coude, semblaient ne plus oser ni avancer ni reculer. Sans doute le sourd aboiement de l'épagneul avait effrayé les arrivantes.

L'inconnu devina la cause de ce temps d'arrêt, et, jetant son fusil sur son épaule, il se dirigea vivement vers les deux femmes. Après avoir ordonné au chien de rester en arrière. A mesure que le jeune chasseur avançait, il se rendait mieux compte de la grâce enchanteresse des crainctives apparitions.

Quand il ne fut plus qu'à quelques pas, il lui fut impossible de ne point s'avouer à lui-même qu'il avait sous les yeux les deux plus célestes visages qu'il eût jamais, non pas seulement vus, mais encore rêvés.

Les jeunes filles, (car toutes deux, sans aucun doute, avaient encore droit à ce titre charmant) semblaient sœurs, à en croire je ne sais quelle vague ressemblance, quoique leurs traits fussent dissemblables, ainsi que la couleur de leurs cheveux.

L'aînée pouvait avoir dix-huit ans, la seconde seize au plus. L'une était brune, l'autre était blonde.

La longue chevelure noire de l'aînée, réunie en deux grosses nattes soyeuses et parfumées, et nouées avec des rubans couleur de feu, tombait presque jusqu'à ses talons.

Les magnifiques cheveux blonds de la cadette ruisselaient sans ordre sur ses épaules en boucles naturelles.

Toutes deux, vêtues d'une étoffe de soie changeante, à reflets mordorés, portaient sur leurs bras de légères mantes de voyage en taffetas noir.

Le jeune chasseur mit le chapeau à la main, et, après avoir profondément salué, il dit d'une voix très-douce et avec le ton de la plus respectueuse galanterie : — Mon Dieu, mesdemoiselles, dois-je avoir le très-vif chagrin de penser que la présence de votre humble serviteur vous inspire une appréhension quelconque ?....

L'aînée des deux sœurs avait eu le temps de s'apercevoir de la bonne mine et de la grande jeunesse de son interlocuteur, et elle se sentait déjà complètement rassurée ; aussi reprit-elle en levant sur lui ses grands yeux noirs expressifs, à demi voilés par un réseau de longs cils : — Oh ! non, monsieur, maintenant nous n'avons plus peur.... mais vous conviendrez sans doute que la présence d'un homme armé, à cette heure et dans un endroit aussi écarté, pouvait dans le premier moment sembler inquiétante....

L'inconnu s'inclina en signe d'adhésion, puis il reprit : — Si j'osais, mademoiselle, vous adresser une question.... si je ne craignais de vous paraître indiscret....

Comme il hésitait à achever sa phrase, la jolie brune lui dit avec un sourire : — Eh bien, monsieur ?

— Vous permettez donc ?

— Sans doute....

— Alors cette question, la voici : Comment se peut-il faire, mademoiselle, que vous vous aventuriez ainsi, avec mademoiselle votre sœur, sur une route presque déserte et où vous êtes exposée à des rencontres bien autrement dangereuses que la mienne ?.... N'est-ce pas un peu imprudent ?....

— Imprudent, oui, monsieur, mais fort naturel.... Ecoutez....

L'homme prêta l'oreille. On entendit retentir dans le lointain les grelots de plusieurs chevaux et les claquements précipités du fouet d'un postillon.

— Nous ne sommes point seules, — poursuivit la jeune fille, — notre chaise de poste nous suit....

— Mais elle est loin encore....

— A mi-côte, à peu près.

— Comment donc avez-vous quitté votre chaise ?....

— Au bas de la montagne, comme le postillon venait de mettre ses chevaux au petit pas et que, d'après son affirmation, il fa lait plus de deux heures et demie pour atteindre le plateau que je vois à quelque pas de nous, ma sœur et moi nous sommes descendues de voiture.... Nous avons pris les devants et nous sommes arrivées jusqu'ici tout en courant et tout en cueillant des fleurs sur les bords de la route....

En effet, la jeune fille blonde portait dans ses bras une véritable gerbe de fleurs des champs....

L'aînée continua : — Notre vieux domestique n'a pu nous suivre dans cette course rapide ; le postillon, sans doute, s'est arrêté plus d'une fois pour laisser souffler son attelage, et voilà comment il se fait que nous soyons ainsi isolées.... Vous venez de nous faire sentir toute notre imprudence ; aussi, au lieu d'attendre la voiture ici, nous allons retourner sur nos pas et courir au-devant d'elle....

Et la jeune fille faisait un mouvement pour effectuer la résolution que nous venons de lui entendre exprimer.

L'inconnu l'arrêta doucement.

— Vous devez être bien fatiguées déjà, mesdemoiselles, — murmura-t-il : — je vous supplie de vouloir accepter pendant quelques minutes ma présence comme une sauvegarde qui vaut au moins celle d'un vieux serviteur et d'un postillon.... Vous me rendrez bien heureux en acceptant.

Les jeunes filles semblaient hésiter.

L'inconnu poursuivait avec vivacité : — Oh ! d'abord, vous le devez....

— Pourquoi donc ? — demanda la jolie brune en souriant.

— Parce que, sans moi, rien ne venant vous inquiéter, vous auriez continué à suivre tranquillement votre chemin.... J'ai été la cause involontaire de votre inquiétude, vous ne devez pas me refuser le droit de réparer le mal que j'ai fait.

Les deux jeunes filles se mirent à rire follement de la chaleur avec laquelle parlait l'élegant inconnu.

Puis l'aînée répondit : — Allons, soit ! servez-nous d'escorte, monsieur, puisque vous semblez le désirer.... Il me semble que le bruit des grelots approche, et la corvée que nous vous donnons là ne sera pas longue....

Au lieu de répondre par quelque galanterie fade et banale, l'inconnu se contenta de s'incliner respectueusement.

Puis, en compagnie des deux jeunes filles, il se dirigea vers le plateau, qu'ils atteignirent en quelques pas.

(A continuer.)

### \$50,000 VALANT

CONSISTANT EN

**HARDES FAITES.**

DRAPS, "TWEEDS," CASIMIRES, CHAPEAUX,

MERCERIES, &c., &c., &c.

Habillements faits à l'ordre, aux prix les plus réduits

et avec promptitude.

Une visite est sollicitée.

R. DEZIEL,

131, Rue St. Joseph.

2-22m

Loterie Ville-Marie.

Dans le but de venir en aide à différentes Institutions Religieuses.

32,000 BILLETS A \$1.00 Chaque.

Table listing prizes and their values for the Ville-Marie lottery, including property, land, and cash prizes.

DONS:

Table listing donations from various individuals and organizations, such as the Bishop of Montreal and the Society of St. Vincent de Paul.

Des Agents responsables sont demandés.

Chaque personne qui vendra dix billets aura le onzième gratis. Les argentés seront déposés entre les mains du Procureur de l'Evêque de Montréal.

Le sousigné devra chaque semaine faire un dépôt des argentés des Billets vendus et il sera tenu et obligé de publier dans le journal le Nouveau-Monde, le reçu du dépôt accompagné des numéros qui auront été vendus.

La Corporation Episcopale ne sera responsable que des numéros qui auront été ainsi annoncés, accompagné du reçu du dépôt.

Toutes personnes qui auront pris des Billets dont les numéros ne seront pas publiés dans le journal susdit, sont priés d'en prévenir le trésorier sans délai, afin d'éviter toute erreur.

Le tirage sera fait d'après le mode adopté par les Sociétés de Construction et sera surveillé par trois prêtres, et trois laïques en présence du public.

Les propriétés données en prix sont au nom de l'Evêché qui en passera le titre au gagnant aussitôt après la loterie, en par le gagnant payant le coût du contrat.

Ceux qui désirent acquérir des billets pourront le faire en s'adressant au sousigné.

POUR \$10 ON AURA 11 BILLETS. 20 " " 22 " etc.

Les lettres adressées au sousigné devront être franches de port. S'adresser à G. H. DUMESNIL, Gérant et Trésorier de la Loterie Ville-Marie, No. 5, Rue St. Sacrement, Montréal, 22 janvier. 4-7 tf

TÉLÉGRAPHIE.

Les jeunes gens et les demoiselles qui désirent se qualifier pour remplir les nombreuses positions qui sont offertes au printemps sur les diverses lignes télégraphiques, sont invités à se présenter de suite à l'INSTITUT TELEGRAPHIQUE DE LA PUISSANCE, No. 75, Rue St. Jacques. Le système d'enseignement suivi dans cette institution a reçu l'approbation des premières autorités du pays, et nous n'en voulons pas d'autre preuve que le fait que presque toutes les nouvelles positions remplies depuis deux ou trois ans l'ont été par des élèves de l'Institut. Quant au succès de la méthode que l'on y suit, qu'on lise le certificat suivant:

"Cookshire, 21 décembre, 1872. "A. M. MORGAN, Propriétaire de l'Institut Télégraphique de la Puissance.

"Monsieur.—La présente est pour certifier que seulement huit semaines d'étude et de pratique dans l'INSTITUT TELEGRAPHIQUE DE LA PUISSANCE m'ont mis en état de recevoir les messages au taux de 23 mots à la minute, et que je considère le système que vous y suivez comme très-excellent.

"V. J. OSGOOD." Le cours régulier est de trois mois; mais, comme on le voit par le témoignage ci-dessus, les personnes qui ont beaucoup d'aptitude peuvent se qualifier en bien moins de temps. Les élèves avancés ont l'avantage de pratiquer sur une ligne régulière et d'être placés sur un grand circuit.

Le prix du cours est de TRENTE DOLLARS, y compris l'usage des instruments. Tous les accessoires de l'école sont nouveaux et au grand complet. J. V. MORGAN, Propriétaire, 4-7 d 75, RUE ST. JACQUES, MONTRÉAL.

ACTE CONCERNANT LA FAILLITE DE 1869. Dans l'affaire de HENRY FRANK LÉMONT, FAILLI.

JE SOUSSIGNÉ, ai été nommé Syndic dans cette affaire. Les créanciers sont requis de florer leurs réclamations sous un mois de cette date, à mon bureau, No. 5, rue St. Sacrement, et de s'y réunir le Cinquième jour de Mars prochain, à 2 heures P.M., pour l'examen du failli et pour l'arrangement des affaires de la faillite en général. Le Failli est requis d'y assister. Montréal 4 janvier 1873. G. H. DUMESNIL, Syndic Officiel.

SIROP DE GOMME D'EPINETTE ROUGE DE GRAY.

LES effets de la Gomme d'Épinette Rouge dans les maladies des Poux, de la Gorge, de la Toux, le Rhume, l'Asthme, la Bronchite etc., sont vraiment étonnants. Dans cette préparation, toutes les excellentes propriétés de la Gomme y sont soigneusement gardées. A vendre chez tous les principaux pharmaciens du Canada. Engros et en détail chez le préparateur HENRY R. GRAY, PHARMACIEN, 144 Rue St. Laurent, Montréal. (Établi en 1856.)

HOPITAL DU SACRE-COEUR DE JESUS'

GRANDE ŒUVRE DE CHARITÉ!

LOTÉRIE

Sous le patronage de Sa Grâce Mgr. l'Archevêque de Québec, et de MM. les Membres du Clergé, pour aider à la construction de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Jésus, à St. Sauveur de Québec.

CONDITIONS:

I. GAIN OFFERT. Valeur des lots. 1 Lot. 2 bons chevaux pour lesquels il est offert... \$400 00 2 Montres d'or, \$50, \$40... 100 00 1 Cornet à piston, monté en argent... 50 00 2 Chaises brodées en laine... 55 00 2 Tableaux:—Sacré-Coeurs de Jésus et de Marie... 25 00 1 Service à déjeuner, en argent... 25 00 1 Magnifique Prie-Dieu... 36 00 En tout 1000 lots, dont plusieurs d'une grande valeur. Une messe, chaque mois, (à perpétuité) pour les bienfaiteurs de l'Œuvre.

II.

VENTE DES BILLETS. Chaque billet se vend 25 centimes. Les avantages suivants sont accordés à ceux qui en prennent un certain nombre, savoir: 1. 1 billet pour 12; ce qui fait 13 billets pour \$3. 2. 3 billets pour 24; " " 27 billets pour \$6. Le nom et la résidence de l'acquéreur de billets doivent être écrits lisiblement sur la marge de chaque billet qu'il achète, puis ces billets en sont détachés et lui sont remis; mais les marges restent entre les mains de celui qui les vend, pour être renvoyés au sousigné, pour la fin de mai prochain. De cette manière la perte des billets détachés, une erreur dans la numération ou la falsification des numéros, ne peuvent entraîner aucun inconvénient. Des dépôts de billets seront faits dans toutes les paroisses, chez messieurs les Curés et autres personnes qui voudront bien se charger d'en vendre, et cette vente durera jusqu'à la fin de mai.

III.

TIRAGE DES LOTS. Le tirage des lots se fera, s'il est possible, dans le cours du mois de Juin prochain, par deux prêtres, nommés à cet effet, par Sa Grâce l'Archevêque, et en présence des intéressés qui désireront y assister. Et pour cette fin, le lieu, le jour et l'heure du tirage des lots seront annoncés dans les journaux de Québec. Voici le mode qui sera suivi pour faire ce tirage: 1. Toutes les marges des billets vendus, portant les noms des acheteurs, seront déposées dans une urne, et dans une autre urne seront jetés tous les numéros des lots qui sont inscrits dans un livre spécial. 2. On tirera d'abord de l'urne aux marges, le nom d'un acquéreur, et de suite on tirera de l'urne aux lots, le numéro que le sort lui donnera; et ainsi de suite jusqu'à épuisement des lots; de cette manière, les noms des personnes et les numéros des lots seront également tirés au sort. 3. Le tirage terminé, on adressera à chaque propriétaire de billet gagnant, une lettre pour l'informer de ce qu'il aura gagné, et il sera mis en possession du lot ou des lots gagnés, en s'adressant au sousigné auquel il devra présenter la lettre qui lui aura été adressée. 4. Tous les lots devront être réclamés dans le cours d'une année. Passé ce temps, les lots, qui n'auront pas été réclamés, seront vendus au profit du dit Hôpital du Sacré-Cœur de Jésus. J. R. L. HAMELIN, Ptre., Hôpital-Général, Québec.

D. GERVAIS & Cie., CARROSSIERS.

69—RUE ST. BONAVENTURE, MONTRÉAL.—69 ONT remporté les CINQ premiers prix à la dernière Exposition Provinciale tenue à Montréal. Le carrosse présenté par les citoyens du Village St. Henri, à Sa Grandeur Mgr. de Montréal, à l'occasion de ses noces d'or,—le plus beau, sans contredit, de toute l'Amérique—à été fabriqué par eux. Les plus magnifiques carrosses de Montréal sortent de leurs ateliers. Ils ont actuellement en magasin toutes sortes de voitures d'été et d'hiver, dont le style et le fini artistiques ne sauraient être surpassés. 3-461

USINES A METAUX DE LA PUISSANCE. (Établies en 1828.) CHARLES GARTH & CIE. MANUFACTURIERS ET IMPORTATEURS De Cuivre à l'usage des plombiers, ingénieurs et ouvriers, d'appareils à vapeur et à gaz, usines à cuivre et à fer, etc., etc. Toutes sortes d'ouvrages pour Raffineries de sucre, distilleries, brasseries, appareils à gaz et à eau. On entreprend aussi le chauffage des bâtiments publics et privés, les conservatoires, les serres, etc. par le moyen de la vapeur ou de l'air chaud. Bureau et Manufacture No. 536 à 542, RUE CRAIG, MONTRÉAL, 77 Rue St. Jacques. 3-22 1/2

MENERLY & KIMBERLY, Fondateurs de Cloches, TROY, N. Y. MANUFACTURE une qualité supérieure de CLOCHES D'ÉGLISE et autres Cloches. Ils donnent une attention toute spéciale aux CLOCHES D'ÉGLISE. Des catalogues illustrés, avec d'amples détails, ensemble avec des cloches de toute grandeur, fournis par FAIRBANKS & CO. 403, RUE ST. PAUL, MONTRÉAL. 3-45m

J. D. NORMANDIN, RELIEUR, REGLIEUR ET MANUFACTURIER DE LIVRES BLANCS. Les abonnés de "l'Opinion Publique" ont une bonne occasion de faire relire leur journal à bon marché. L'OPINION PUBLIQUE. PORTÉ VOISINE DU No. 87 RUE ST. GABRIEL, MONTRÉAL. 3-49 1/2

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1856

MÉDAILLE DE 1ÈRE CLASSE, ALFRED LABARRAQUE & C<sup>ts</sup>.

QUINIUM LABARRAQUE

Approuvé par l'Académie Impériale de Médecine à Paris.

Le Quinium Labarraque est un vin éminemment tonique et fébrifuge destiné à remplacer toutes les autres préparations de quinquina.

Les vins de quinquina ordinairement employés en médecine se préparent avec des écorces de quinquina dont la richesse en principes actifs est extrêmement variable; de plus en raison de leur mode de préparation, ces vins ne contiennent que des traces de principes actifs.

Le Quinium Labarraque approuvé par l'Académie de médecine, constitue au contraire, un médicament de composition déterminée, riche en principes actifs, sur lequel les médecins et les malades peuvent toujours compter.

AGENTS SPECIAUX POUR LE CANADA

DEVINS & BOLTON.—FABRE & GRAVEL, Montreal, Ed. GIROUX, Québec

GOUDRON DE GUYOT.

Liqueur Concentrée et Titree.

M. Guyot est parvenu à enlever au goudron son acreté et son amertume insupportables et à le rendre très-soluble. Mettant à profit cette découverte, il prépare une liqueur concentrée de goudron, qui, sous un petit volume, contient une grande proportion de principes actifs.

Le Goudron de Guyot a donc tous les avantages de l'eau de goudron ordinaire, sans en avoir les inconvénients. Il suffit d'en verser une cuillerée à café dans un verre d'eau pour obtenir à l'instant un verre d'excellente eau de goudron sans goût désagréable. Chacun peut ainsi préparer soi-même son eau de goudron au moment du besoin, ce qui offre économie de temps et facilité de transport et évite le manèment si désagréable du goudron.

Le Goudron de Guyot est employé avec le plus grand succès dans les maladies suivantes:

EN BOISSON:—Une cuillerée à café pour un verre d'eau, ou deux cuillerées à bouche par bouteille.

BRONCHITES, CATARRHE DE LA VESSIE, RHUMES, TOUX OPINIÂTRE, IRRITATION DE POITRINE, COQUELUCHE.

EN LOTIONS:—Liqueur pure ou étendue d'un peu d'eau.

AFFECTIONS DE LA PEAU, DEMANGEAISONS, MALADIES DU CUIR CHEVELU.

EN INJECTIONS:—Une partie de liqueur et quatre d'eau.—Efficacité toute spéciale.

ÉCOULEMENTS ANCIENS OU RÉCENTS, CATARRHE DE LA VESSIE.

Le Goudron de Guyot a été expérimenté avec un véritable succès dans les principaux hôpitaux de France, de Belgique et d'Espagne. Il a été reconnu que, par les temps chauds, il constitue la boisson la plus hygiénique, et surtout pendant les temps d'épidémie.—Une instruction accompagne chaque flacon.

PRIX DU FLACON: 2 FRANCS.

AGENTS SPECIAUX POUR LE CANADA:

DEVINS & BOLTON.—FABRE & GRAVEL, Montreal—Ed. GIROUX, Québec.

CHARBON DE BELLOC.

Approuvé par l'Académie Impériale de Médecine le 27 Décembre, 1849.

C'est surtout à ses propriétés éminemment absorbantes, que le Charbon de Belloc doit sa grande efficacité. Il est spécialement recommandé contre les affections suivantes:

CASTRALGIES, DYSPEPSIE, PYROSIS, AIGREURS, DIGESTIONS DIFFICILES, CRAMPES D'ESTOMAC, CONSTIPATION, COLIQUES, DIARRHÉE, DYSSENTERIE, CHOLÉRIQUE.

MODE D'EMPLOI.—Le Charbon de Belloc se prend avant ou après chaque repas, sous forme de Poudre ou sous forme de PASTILLES. Le plus souvent, le bien-être se fait sentir dès les premières doses. Une instruction détaillée accompagne chaque flacon de poudre et chaque boîte de pastilles.

PRIX DU FLACON: 2 FRANCS.

PRIX DE LA BOITE: 1 FRANC 50.

AGENTS SPECIAUX POUR LE CANADA:

DEVINS & BOLTON.—FABRE & GRAVEL, Montreal—Ed. GIROUX, Québec. 3-14 1/2

ETEIGNOIR D'INCENDIE



"TOUT A FAIT LA MEILLEURE PROTECTION CONTRE LE FEU."

Les chemins de fer, Les bateaux-à-vapeur, Hôtels, Les Mines, les Asiles, Les Départements du Feu, etc. Faites demander "Its Record." F. W. FARWELL, Secrétaire, 407, BROADWAY, N.-Y.

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DE MONTRÉAL, CHAMBLY & SOREL.

AVIS.

L'ASSEMBLÉE ANNUELLE générale des Actionnaires de la Compagnie du chemin de fer de Montréal, Chamby & Sorel, sera tenue au bureau de la Compagnie, dans la cité de Montréal, au No. 36, rue Notre-Dame, le 8me jour de Mars prochain, à une heure de l'après-midi, afin de procéder à l'élection des directeurs de la Compagnie pour l'année courante. Sorel, 25 janvier 1873. CHARLES GILL, Secrétaire.

Compagnie pour les Pianos, de New-York et Boston.

432, RUE NOTRE-DAME, MONTRÉAL, SEULS AGENTS pour les Pianos célèbres de HALLET, DAVIS & C<sup>ie</sup>, Boston E.-U.; les pianos de W. H. JEWETT & C<sup>ie</sup>, Boston, E.-U.; les orgues de chapelle et de salon de GEO. WOOD & C<sup>ie</sup>, Boston, E. U.; et les pianos bien connus de WEBER & C<sup>ie</sup>, garants pour cinq ans. THOMAS A. HAINES, gérant.

Assortiment splendide de Pianos et Orgues. Pianos à louer. Orgues à louer. Réparations faites convenablement. Pianos vendus par versements. Pianos vendus avec termes faciles. Rappelez-vous l'endroit, 432, RUE NOTRE-DAME, porte voisine de la "Maison des Récollets." Les instruments à meilleur marché dans Montréal. 3-44 1/2

O. DESMARAIS, PHOTOGRAPHE.

Coin des rues Craig et St. Laurent, MONTRÉAL. On prend des photographies de toutes grandeurs. Photographies encadrées à bon marché. 3-20m

NATRO-KALI

EXTRAIT DE SAVON DE GOULDEN.

FAITES dissoudre dans un gallon d'eau une livre d'EXTRAIT DE SAVON et servez-vous-en comme ci-après: Pour nettoyer les Machines, une boîte d'une livre dans un gallon d'eau; pour nettoyer la Vaiselle, Plats, etc., une chopine dans un gallon d'eau; pour écurer les Te rines, Barattes, etc., une chopine dans un gallon d'eau; pour laver les Arbres, un demi-gallon dans un gallon d'eau; pour laver la Peinture, une pinte dans un gallon d'eau; pour désinfecter les Lieux infectés, une pinte dans un gallon d'eau. A vendre chez tous les Pharmaciens et marchands de la campagne. Préparé seulement par l'Inventeur, J. GOULDEN, 175 Rue St. Laurent, 206 Rue St. Paul et 363 Rue Ste. Catherine, Montréal. 3-47 1/2

POUDRE ALLEMANDE, SURNOMMÉE

THE COOK'S FRIEND

NE FAILLIT JAMAIS, ET EST VENDUE CHEZ TOUS LES EPICIERIS RESPECTABLES. 3-38 1/2

A. SICOTTE,

No. 331 RUE ST. LAURENT, Ferblantier, Plombier, Poseur de Tuyaux à Gaz, Bains, Lieux d'Aisance, Couverture en Ferblanc, en Tôle Galvanisée et en Ardoise.

Aura toujours un assortiment complet et varié de Ferblanteries, Ferronneries, Réfrigérateurs, Huile de Charbon, Lampes, Cheminées, Mèches, etc.

Toutes commandes seront exécutées avec soin et à des prix très modérés. 3-43 1/2

AVIS.—Une demande sera faite au Parlement de la Puissance du Canada, pendant sa prochaine session, pour en obtenir un acte incorporant la Compagnie d'Assurance contre le Feu, sur la Vie, et Maritime, dite "Empire." 4-4h

Imprimé et publié par G. E. DESMARAIS, 1, Côte de la Place d'Armes, et 319 Rue St. Antoine, Montréal, Canada.